



Dans ce numéro tout le programme des fêtes de fin d'année mais aussi :



Le 9 Juin 2023 → Page 22
Le Ministre des Armées rend hommage aux Tirailleurs Sénégalais.



Le 6 Juillet 2023 → Page 27
Retour de la visite de l'Ambassadeur de Suisse et des représentants de Porrentruy.

- Le 21 Septembre 2023**
La commune reçoit un prix sur sa communication numérique → Page 05
- Les manifestations de fin d'année**
Joyeuses Fêtes! → Page 18
- Le 4 Février 2024**
Prochain Salon du livre → Page 10





◆ Le mot du Maire

Mesdames, Messieurs, Chers Concitoyens,

Nous voici déjà à mi-chemin de cette mandature dont le démarrage fut atypique par bien des aspects. Le contexte sanitaire et géopolitique international, le défi climatique, le retour de l'inflation, la flambée des énergies et les tensions sociales que traverse notre pays ... Jamais autant de maires n'ont démissionné de leurs fonctions que ces dernières années.

Gérer une commune en faisant face aux injonctions contradictoires, à la complexification des procédures et la raréfaction des moyens, aux intérêts particuliers qui ne se soucient guère de l'intérêt général, à l'individualisme virant parfois au manque de respect des biens et des personnes, tout ceci exige de la résistance et un engagement de chaque instant, sans perdre sa boussole, pour mener à bien les projets nécessaires.

Notre pays vient d'être frappé par un acte terroriste, touchant en plein cœur le corps enseignant avec la mort tragique de Dominique Bernard professeur de lettres. Les tensions internationales se répercutent sur notre territoire et bien que notre village soit épargné par cette violence, nous devons rester vigilants et solidaires.

Face à un monde aussi incertain que peut faire un maire, une équipe municipale ? Nous avons une responsabilité morale, mais nous ne pouvons surmonter ces épreuves qu'en restant unis et solidaires. Notre devoir à tous c'est de combattre à chaque fois qu'ils surviennent les discours qui salissent et qui méprisent, ceux qui divisent et qui opposent.

Dans un contexte international si difficile, faisons le pari du courage ; avec les élus du conseil municipal, nous mesurons chaque jour la responsabilité qui est la nôtre mais aussi l'immense plaisir que nous avons à conduire les actions de la commune, le plaisir d'agir en votre nom, pour le bien de tous. Nous travaillons ensemble dans l'intérêt de notre village, au service



Nathalie BREEMEERSCH
Maire d'Igoville

des habitants, à porter votre voix, en saisissant les opportunités, à repenser nos manières d'agir. Être élu de la République est sans doute le plus beau cadeau qu'ont pu nous faire nos concitoyens.

Viendra le temps du bilan et nous aurons la fierté de vous présenter l'exécution quasi complète du programme sur lequel vous nous avez élus.

Je sais votre attachement à tous pour notre commune, toute l'équipe municipale fait tout son possible pour améliorer encore, dans la mesure de nos moyens, la qualité de vie de notre village.

Pour améliorer notre cadre de vie, nous souhaitons comme vous, que notre commune soit bien entretenue mais il importe à chacun de faire un effort. Nous devons impérativement changer nos habitudes : tout d'abord en termes de consommation des énergies et aussi en termes de gestion des déchets. De plus, je rappelle aux propriétaires de chiens qu'il est obligatoire de ramasser les déjections de leur animal. Il n'est plus supportable que certains maîtres de chiens ne respectent pas les habitants et imposent les déjections sur les trottoirs, sur les chemins ou les espaces publics.

L'effort collectif est indispensable à la vie locale. Respectons les règles d'usage du bien vivre ensemble : travaux extérieurs, stationnement, divagation des animaux domestiques... Dans une actualité si anxieuse, qui multiplie les inquiétudes, soyons acteurs du Bien Vivre Ensemble. Avec enthousiasme, exigence et passion, soyons toutes et tous les artisans d'une commune agréable et solidaire.

Enfin, je veux remercier l'ensemble de notre personnel communal qui œuvre quotidiennement pour le bien-être des habitants de notre commune. Leur engagement vous permet également de bien vivre à Igoville. C'est aussi la raison pour laquelle ce numéro est l'occasion de rappeler leurs nombreuses missions pour assurer votre sécurité et le bien vivre ensemble, qui sont pour moi des notions fondamentales à faire valoir dans notre commune.

Ce numéro fera également la part belle aux associations igovillaises, nombreuses, diversifiées et dynamiques, qui assurent, grâce notamment au soutien de la municipalité, ce lien social indispensable à notre qualité de vie.

En attendant, je vous souhaite une bonne lecture, un bel automne à tous, une très belle fin d'année et de très bonnes fêtes !

Bien à vous,



Nathalie BREEMEERSCH
Maire d'Igoville

Élections européennes 2024

Dimanche 9 Juin



Les représentants au Parlement européen sont élus par les citoyens des pays de l'Union européenne lors des élections européennes.

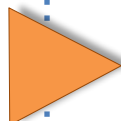
Les prochaines élections européennes sont prévues le 9 JUIN 2024, il n'y aura qu'un tour. Qui vote aux élections européennes ?

Les citoyens français, âgés d'au moins 18 ans la veille du jour de scrutin, domiciliés dans la commune où ils souhaitent voter et inscrits sur les listes électorales.

Les ressortissants communautaires ayant le droit de vote dans leur État d'origine, domiciliés dans la commune où ils souhaitent voter, et inscrits sur les listes électorales complémentaires.

➔ **Pour vous inscrire sur les listes électorales, il vous suffit de vous rendre en mairie avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile récent.**

De la réactivité pour vous tenir informés

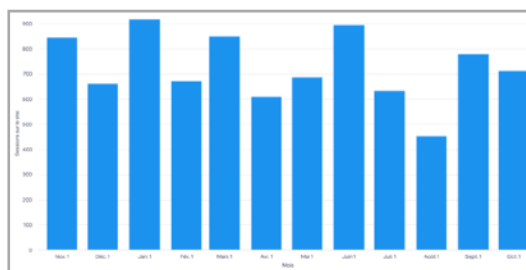


Notre stratégie de communication multicanale s'appuie sur différents supports digitaux et papier, afin de de toucher toutes les générations qui composent notre commune. L'ensemble des canaux utilisés est à votre disposition pour vous apporter une information réactive et utile. Nous vous remercions d'être déjà aussi nombreux à nous suivre et à utiliser nos services en ligne :

Notre site internet sur une année (du 01.11.22 au 31.10.23) c'est :

➔ **8 725 visites sur les 365 derniers jours, soit 727 par mois en moyenne.**

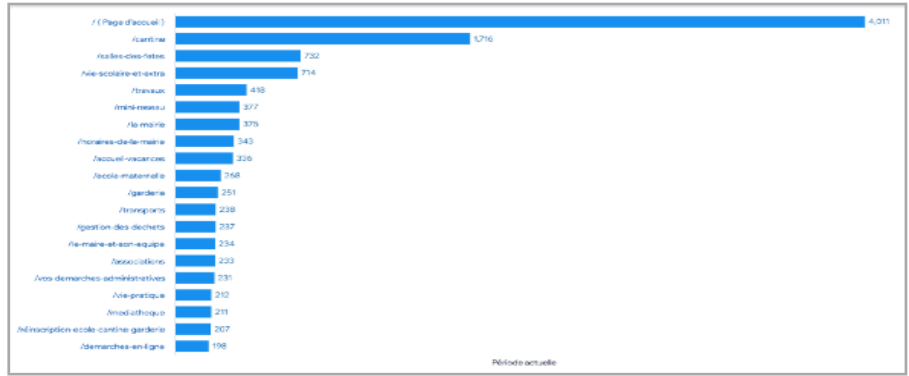
+ 4,91% d'audience par rapport à l'année précédente.



📅 365 derniers jours (1 nov. 2022 - aujourd'hui)

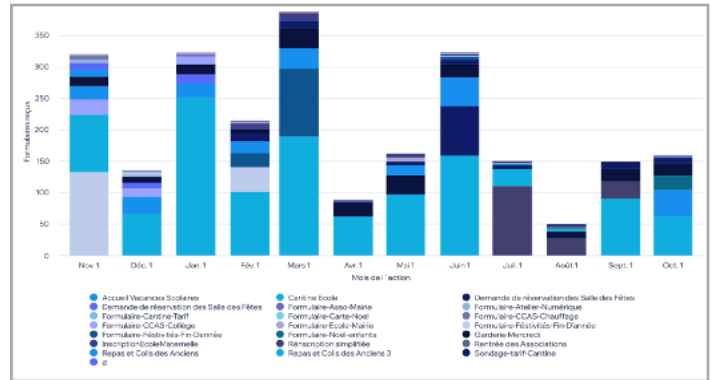
Sessions sur le site
8 725 ↑ 9%

👉 La page d'accueil est la page la plus consultée avec **4 011 visites**, suivie par la page de la cantine avec 1716 visites.





👉 **2 473 formulaires** complétés en ligne et transmis par vos soins à la Mairie, pour instruction.


🌿 C'est également une économie de papier et un beau geste pour la planète.





A noter : Toutes les actualisations et mises à jour du site internet de la commune, se font sans coût complémentaire. Ces opérations sont entièrement assurées par l'adjoint à la communication.

●  La page **Facebook** est suivie **1 064 abonnés**, dont 862 « J'aime », (+ **11,53% en 1 an**)

●  **2 bulletins** imprimés chaque année en Mai et en Novembre en **750 exemplaires**,

●  **2 panneaux digitaux LED** implantés devant les cases commerciales et devant le parking de la mairie,

●  Une application d'**infos et d'alertes** en instantané avec **542 abonnés**. **PanneauPocket** à ce jour. (+ **46,37% en 1 an**),

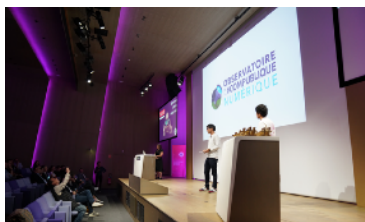
●  Le compte **Twitter « X »** plus institutionnel compte **257 abonnés**, (+ **9,83% en 1 an**)

●  **OBSERVATOIRE DE LA #COMPublique NUMÉRIQUE** ● **Jeudi 21 Septembre 2023, Igoville** recevait un **#hashtag d'argent pour sa communication numérique**

La cérémonie de remise des **Hashtags 2023** s'est déroulée le 21 septembre au siège de Microsoft, à Issy-les-Moulineaux. Ce trophée est organisé par le think-tank de la communication sociale média des collectivités, dénommé l'Observatoire de la ComPublique Numérique, en partenariat avec Cap'Com. Il récompense les collectivités territoriales les plus influentes sur Twitter et les meilleures actions des collectivités locales sur les médias sociaux.



A l'occasion de cette cérémonie, **notre commune a reçu #hashtag d'argent** 🥈 pour sa communication numérique, dans la catégorie village de moins de 2 000 habitants. Très belle distinction qui récompense notre engagement, pour les habitants d'Igovie. Ce prix nous rend fiers et nous encourage à poursuivre.



Retour sur les autres lauréats de cette édition Hashtags 2023, par catégorie :

- 🏆 **Catégorie "Régions":** 🥇 La **Bretagne** a reçu un #hashtag d'or | 🥈 Les **Hauts-de-France** l'argent.
- 🏆 **Catégorie "Départements":** 🥇 Le **Val-de-Marne** a reçu un #hashtag d'or | 🥈 **Paris** l'argent.
- 🏆 **Catégorie "Métropoles":** 🥇 **Lyon Métropole** a reçu un #hashtag d'or | 🥈 **Rennes Métropole** et **Bordeaux Métropole** reçoivent l'argent.
- 🏆 **Catégorie "Intercos":** 🥇 **Caen-la-Mer** a reçu un #hashtag d'or | 🥈 **CA Amiens Métropole** et **CA du Pays de Montbéliard** reçoivent l'argent.
- 🏆 **Catégorie "Grandes villes" (+ de 100.000 hab.):** 🥇 **Tours** a reçu un #hashtag d'or | 🥈 **Marseille** et **Nantes** reçoivent l'argent.
- 🏆 **Catégorie "Villes moyennes" (20.000 à 100.000 hab.):** 🥇 **Cannes** a reçu un #hashtag d'or | 🥈 **Arras** et **Bayonne** reçoivent l'argent.
- 🏆 **Catégorie "Petites villes" (2.000 à 20.000 habitants):** 🥇 **Deauville** a reçu un #hashtag d'or | 🥈 **Fos-sur-Mer** et **La Londe-les-Maures** reçoivent l'argent.
- 🏆 **Catégorie "Villages" (- de 2.000 habitants):** 🥇 **Vezins** a reçu un #hashtag d'or | 🥈 **Igovie** et **Chaurce** reçoivent l'argent.

- 02 **Mot du Maire**
- 03 **De la réactivité pour vous tenir informés**
- 07 **Etat civil**
- 08 **Médiathèque « A l'Eure des Mots »**
- 11 **Prévention des risques et gestion de crise** ◆ **Travaux et investissements pour l'avenir**
- 14 **CCAS**
- 17 **Rétrospective des évènements de la municipalité entre mai et Novembre**
- 18 **Manifestations de fin d'année**
- 20 **Manifestations à venir début 2024** ◆ **Agrandissement du Pôle Santé Rééducation Seine eure**
- 21 **Impôts locaux 2023 : le dernier avis de taxe foncière**
- 22 **Vendredi 09 Juin 2023 : Cérémonie d'hommage aux Tirailleurs Sénégalais**
- 27 **Jeudi 6 Juillet 2023 : Visite de l'Ambassadeur de Suisse et des représentants de Porrentruy**
- 31 **Mot de la Directrice d'école** ◆ **Sécurité de nos enfants**
- 32 **Actualités des Associations d'Igville**
- 41 **Les citoyens de la résidence des Tourelles**
- 42 **Bouchons 276**
- 43 **En toute saison, j'entretiens mon trottoir**
- 44 **Contre les cambriolages, ayez les bons réflexes**
- 45 **Quelles sont les obligations pour les maîtres de chiens, dits dangereux ?**
- 46 **Nouveauté pour le 01.01.24, pour la gestion des déchets**
- 47 **Horaires de la déchèterie d'Alizay** ◆ **Les vélos électriques de retour**
- 48 **Règles sur les clôtures soumises à Igville**
- 49 **Formulaire de demande aide chauffage pour les seniors (Avant le 15.01.2024)**
- 50 **Numéros de téléphone utiles**

Etat civil

MARIAGES



Xavier VASSE
Annabelle DUBERT
🕒 30 juin 2023



Anthony GUÉROULT
Chloé CARON
🕒 10 juin 2023



Nohé DOGHM
Ibtisam JAËFFRI
🕒 01 juillet 2023



Jérôme ANSELIN
Virginie CLATOT
🕒 08 juillet 2023



Damien HUET
Julie SEIGNEURY
🕒 02 Septembre 2023



Olivier STOCK
Véronique FORTIER
🕒 29 juillet 2023
25 ans de mariage

NAISSANCES

Les naissances affichées ont reçu l'autorisation des parents.

- 🕒 **Nolan RABESOARIVONY BE**, le 11/02/2023
- 🕒 **Faustine LEFRANÇOIS**, le 18/04/2023
- 🕒 **Roxane PETIT**, le 20/04/2023
- 🕒 **Valentin FONTENAY**, le 31/07/2023
- 🕒 **Rose CORSON**, le 20/08/2023
- 🕒 **Elyas AUZOUX KRINGE**, le 13/10/2023



DECES

- Yannick VOISIN, née GUICHEBARON, le 05/01/2023
- Michel BOURDET, le 23/01/2023
- Louis GOURIOU, le 31/01/2023
- Mireille LECANU, née GENTIL, le 18/02/2023
- Jacques LEMONNIER, le 28/02/2023
- Laurence BIZET, née BERNARD, le 03/03/2023
- Claude BOURGEAUX, le 18/04/2023 (*Président de l'UNC*)
- Claudine MOURET, née SPELLE le 15/05/2023
- Joëlle LAMY, née DELAMARE, le 14/07/2023
- Bernard HANRYON, le 12/08/2023
- Jacques FEUILLYE, le 03/10/2023



◆ La Médiathèque « A l'Eure des Mots »



Médiathèque à l'Eure des Mots
236 rue de la Ravine à Igoville



mediatheque.igoville@gmail.com



Service de portage de livres à domicile

Nous vous rappelons aussi qu'un portage de livres à domicile peut être effectué. Vous pouvez laisser vos coordonnées en mairie, et nous vous rappellerons.



« Ouvrez un livre, et il ouvrira au monde » Sandrine FILLASSIER

« Un livre, c'est un détonateur qui sert à faire réagir les gens » Amélie NOTHOMB

Chères lectrices, chers lecteurs,


Les nouveaux romans de la rentrée littéraire 2023 sont déjà sur les étals des librairies depuis début septembre.


Le choix est large, j'ai visité quelques librairies pendant l'été afin de découvrir des auteurs et d'autres talents intéressants.

Je note les titres dans mon carnet et je pense à vous, chers amis lecteurs, lectrices de la médiathèque qui nous font confiance depuis tant d'années.

Pour certains, je connais vos goûts, vos auteurs préférés et pour d'autres, j'aime vous faire découvrir d'autres écrivains, nous en rediscutons après avoir lu ces livres et nous échangeons.

Les nouveautés attirent l'œil, et elles coûtent de plus en plus chères, c'est pourquoi à travers ces quelques lignes, je voulais remercier la municipalité de toujours vouloir garder le budget alloué à la médiathèque depuis toutes ces années afin d'avoir ce multiple choix sur nos étagères.













236 Rue de la Ravine




LES HORAIRES

Horaires à chaque vacances scolaires

Mercredi & vendredi
14 h à 18h.

-  **Lundi:**  **15h - 18h**
-  **Mardi:**  **18h - 19h**
-  **Mercredi:**  **10h - 12h et 15h - 18h**
-  **Jeudi:**  **18h - 19h**
-  **Vendredi:**  **17h - 19h**
-  **Samedi:**  **14h - 17h les semaines paires.**

La médiathèque était encore ouverte tout l'été. Mélanie vous a reçu et a proposé différentes activités comme le film en stop motion, le tournoi flipper. Nous avons reçu aussi les enfants la garderie extra scolaire, pour une projection de film.

Début septembre, en collaboration avec la directrice de la crèche et son équipe, nous avons fait des lectures sur le support d'un kamishibai et de belles histoires aux petits de la crèche.

Nous sommes aussi allés raconter ces histoires aux enfants de maternelle. C'est une autre façon de raconter des histoires avec un support en bois comme un petit théâtre.

Mme GRIMPARD Sandrine a souhaité rejoindre l'équipe de la médiathèque en tant que bénévole et nous lui souhaitons la bienvenue parmi nous.

Mme MASSEREAU et Mme LETOCART font toujours partie de notre équipe et je les remercie pour toutes ces années à nos côtés.

● Animations de Noël sur inscription à l'adresse suivante :



◆ **Mercredi 6 Décembre à 18h00**, un film de Noël sera projeté pour les grands de 10 ans à 15 ans, suivi d'une soirée pizza.
Inscription en ligne obligatoire via ce QR Code
(avant le Jeudi 30 Novembre)



 <https://www.commune-igoville.com/film-noel-mediathèque>



● Prochain Salon du Livre



Nous sommes en préparation du salon du livre qui aura lieu à la salle du Fort de Limaie le

◆ **Dimanche 04 Février 2024 !**



Suivez nous sur
notre page spéciale



● Ateliers numériques gratuits pour apporter un accompagnement aux personnes qui le souhaitent

M. Morgan Le HUIDOUX, conseiller numérique est toujours présent 2 mercredis par mois. N'hésitez pas à venir, c'est gratuit.

Il s'occupe de chacune de vos demandes en particulier. Vous pouvez amener votre ordinateur ou, si vous n'en avez pas, il y en a 4 à la médiathèque pour vous entraîner.



Les prochaines dates sont les :

- ◆ **Mercredis 8 et 22 novembre** et les
- ◆ **Mercredis 6 et 20 décembre** de **10 h à 12h**, s'inscrire en mairie ou sur notre adresse mail.

✉ mediatheque.igoville@gmail.com



UN CONSEILLER
NUMERIQUE A VOTRE
SERVICE



seine-eure
agglomération



L'Agglomération Seine-Eure vous accompagne dans l'apprentissage du numérique au quotidien : des ateliers collectifs (8 personnes) gratuits et ouverts à tous !

Sandrine DELBE
Adjointe à la Culture



Accès à la page de
la Médiathèque



◆ Prévention des risques et gestion de crise

Le 19 septembre 2023, la commune a été invitée par le Préfet de Région à participer à une réunion sur « la gestion du risque Inondation lié aux crues de Seine ».



Le département de la Seine Maritime a connu, à plusieurs reprises, des inondations liées à des épisodes de crues de la Seine dont les plus récentes datent de 2016, 2018 et 2020. Face à ce risque dont le changement climatique va entraîner un renforcement des probabilités d'occurrence, il est nécessaire que les différents acteurs compétents dans la gestion des risques liés aux inondations améliorent leurs connaissances des organisations et des outils disponibles et s'exercent de façon coordonnée.

Dans ce cadre, en collaboration avec le préfet de l'Eure, le syndicat mixte de la gestion de la Seine Normande et la Métropole Rouen Normandie, le Préfet a souhaité l'organisation d'un exercice de sécurité civile portant sur la thématique « Inondation - Crues de Seine » qui se tiendra les 21 et 22 novembre. Cet exercice interdépartemental, concerne 32 communes dont Igoville, 3 intercommunalités, dont l'Agglo Seine-Eure et la Métropole de Rouen et les services de l'Etat, comme les SDIS de l'Eure et de la Seine Maritime.

Cet exercice se déroulera en 2 temps. Il mobilisera le 21 novembre, au matin, les communes du secteur amont de la Seine (de Poses à Oissel) et le 22 novembre, au matin, celles du secteur aval (de Rouen à Caumont). L'exercice organisé est un exercice dit « d'état major », c'est-à-dire sur table. Les élus et le personnel d'Igoville seront mobilisés le 21 Novembre. Nous déploierons notre *Plan Communal de Sauvegarde, afin de le tester, pour faire face à un risque de crue, avec une cote d'alerte, qui sera déterminée le jour J par les services de la Préfecture.

Les dispositifs de prévention et de gestion de crise dans le cadre d'une inondation par crue de Seine devraient rapidement évoluer. Par conséquent, nous ferons évoluer le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) que nous vous avons distribué en Mars 2022.

** Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS), réalisé à l'échelle communale, en partenariat avec la Préfecture, planifie les actions des acteurs communaux en cas de survenue d'événements majeurs naturels, technologiques ou sanitaires.*

◆ Travaux et investissements pour l'avenir

Point sur la réhabilitation du groupe scolaire et sa rénovation énergétique



Cette rénovation entre dans les priorités de la municipalité et fait suite à des investissements déjà engagés, permettant de lutter contre le gaspillage énergétique et de maîtriser les coûts. Avec la crise énergétique que nous subissons, ces travaux s'inscrivent dans la logique de sobriété énergétique. Le bâtiment construit dans les années 80 nécessitait des travaux de rénovation.

A ce jour, les travaux sont terminés et le coût total s'établit à 923 589,57 € TTC.

La commune a récemment sollicité un fonds de concours à hauteur de 141 044 € auprès de l'agglomération Seine-Eure.

Compte tenu de cette aide et des diverses subventions, la commune assumera donc 32,52% du coût global de ce projet de réhabilitation.

Terrain de foot - Type Foot 5

L'objectif partagé avec les dirigeants du Football Club d'Igovie, était la création d'un terrain de jeu homologué, sur une surface peu adaptée à l'entraînement et à la pratique du football. Cette création à proximité du grand terrain en pelouse, permet donc l'installation d'un équipement sécurisé, éclairé, en gazon synthétique, pour donner envie de pratiquer du sport, faire partager la passion du foot, accueillir les joueurs, les familles et les spectateurs dans de bonnes conditions.

Le Football Club d'Igovie comprend 110 licenciés. Cet équipement permettra au plus grand nombre de disposer d'un terrain praticable malgré les intempéries de l'hiver, les équipes pouvant s'entraîner toute l'année.

Les terrains de Foot 5 permettent de pratiquer un football très dynamique, avec un maximum de buts et un jeu sans aucun temps mort. Conviviale et animée, cette nouvelle forme de football se joue sur des parties de courtes durées et permet donc d'accueillir chaque jour de nombreuses équipes sur un même terrain.

Deux demandes de subvention ont été formulées et obtenues auprès de l'Agence Nationale du Sport et la F.F.F., afin de permettre la réalisation de cet équipement.

Dans le montage des demandes de subvention, la commune s'est engagée à une mutualisation de l'usage du terrain foot 5. Cet équipement servira bien sûr au Football Club d'Igovie, mais également en pratique encadrée sur les temps scolaires par les enseignants et sur les temps périscolaires.



Comme convenu avec ses dirigeants, le FCI (Football Club d'Igovie) apportera une participation au projet entre 4500 à 5000 € sur l'année 2024



Ce Foot 5 permettra de diversifier l'offre de pratique du sport pour les Igovillaises et Igovillais, compléter les équipements dans le Parc des Loisirs et permettre au FCI de fidéliser ses licencié(e)s.

La réception des travaux et l'avis du bureau technique sur la conformité du montage devront être finalisés prochainement.

Nous reviendrons très prochainement vers vous, pour vous donner les modalités d'accès à ce nouvel équipement, visiblement très attendu.



Les aménagements du Parc des Loisirs se poursuivent

Au delà du Foot 5, les aménagements et l'installation de structures ludiques dans le Parc des Loisirs se poursuivent :



Pose de jeux en structure bois comme des Panneaux d'Eveil ou des ponts suspendus
Pose d'un toboggan



Aménagement d'un espace multisport avec notamment la pose d'appareils de fitness



En complément du projet de réaménagement du Parc des Loisirs, la municipalité poursuit la réhabilitation du mur d'enceinte qui se trouve face au terrain de pétanque. Le mur en parpaing, au 2ème plan, ne pourra, malheureusement, pas être rénové puisqu'il n'appartient pas à la commune et se trouve donc sur un domaine privé.



Aménagement d'espaces de pique-nique et installation de transats



L'éclairage public



La plan de renouvellement des candélabres se poursuivra, cette année encore, au profit des systèmes d'éclairage LED moins énergivores, donc plus économiques. Le prochain renouvellement de l'éclairage public est prévu « rue de Paris ».

Ces travaux sont essentiels, mais ne suffisent plus pour faire face à la flambée des prix de l'énergie. De plus, les collectivités ne sont pas protégées par le bouclier tarifaire, mis en place par le Gouvernement au profit des particuliers. C'est pourquoi, l'année dernière, nous avons décidé :

- du 01 Sept au 14 Mai : **Eclairage public actif sur une plage réduite de 23h00 à 5h00**
- du 15 Mai au 31 Août : **Extinction complète de l'éclairage public**

Cette mesure était donc devenue inévitable et indispensable pour réduire notre empreinte écologique, limiter les coûts sur notre budget de fonctionnement, mais aussi maîtriser la pression fiscale.

Premier bilan de ces mesures prises sur l'éclairage public : pas d'augmentation démesurée de notre facture d'électricité, avec une facture contenue.

Montants consacrés à l'éclairage public

- 2021 : 25 541,57€
 - 2022 : 29 126,11€
 - 2023 : 22 428,79€*
- (*Montant arrêté au 15.10.23)

◆ CCAS (Centre Communal d'Actions Sociales)



- Vous avez besoin d'aide ?
- Le CCAS accompagne les personnes en difficulté.
- Lieu d'accueil et d'écoute, il favorise l'autonomie et l'insertion sociale des personnes.

● Permanence du CCAS

Il suffit de se faire connaître auprès du CCAS. L'accueil du CCAS se fait en mairie, **sur RDV** avec **Brigitte LE MAIRE**, adjointe à l'Action Sociale.

- Prendre rdv au secrétariat de la mairie
Ou



- Prendre contact par mail : ✉ mairie@commune-igoville.com



● La livraison des repas à domicile

C'est l'association locale « Présence Verte » qui se charge de la fourniture et de la livraison des repas. Depuis 2018, ce service est proposé dans la commune. Les Igovillais qui font appel à ce service semblent toujours satisfaits, aussi bien par le choix des menus, que par le sérieux de « Présence Verte ».

Pour les personnes âgées, isolées et/ou en perte d'autonomie, qu'elle soit temporaire ou non

Contact :

coordinateur local ☎ **02 32 23 42 90**



● Partenariat avec la Maison des Solidarités

Une collaboration entre le CCAS d'Igoville et la Maison des Solidarités, permet d'apporter une réponse aux besoins alimentaires des habitants en situation précaire.

Un colis alimentaire est distribué contenant des produits secs, frais et surgelés ainsi que des fruits et légumes de saison. Cette aide est gratuite.

Les bénéficiaires doivent fournir un justificatif de domicile et une attestation CAF pour étude de leurs droits. Une nouvelle étude de la situation est faite tous les six mois.

Contact : ☎ **07 61 62 59 99** le mardi matin et le jeudi après-midi.
La Maison des Solidarités, 87B rue de l'Andelle, à Alizay.



● Logement

Pour accéder à un logement de la commune ou faire une demande de logement social, en partenariat avec deux bailleurs sociaux (Foyers Stéphanois, MonLogement27), vous pouvez retirer l'imprimé CERFA « demande de logement social » au secrétariat de la mairie.

Ce document peut-être rempli directement sur Internet : 🖨 www.demande-logement-social.gouv.fr

● Attribution d'une aide chauffage, sous conditions

Le CCAS d'Igovieille délivrera, pour la période d'hiver 2023-2024, une aide au chauffage pour les personnes âgées, habitants de la commune.



Les conditions d'attribution :

- ➔ Avoir plus de 65 ans, c'est-à-dire 65 ans révolus au 31 Décembre de l'année précédente, (né(e) en 1957 et avant 1957)
- ➔ Résider à Igovieille depuis plus d'un an,
- ➔ Déposer en Mairie, le dossier complet à **partir du 15.11.2023 et avant le 31.12.2023**

Une seule aide par foyer sera attribuée, en une seule fois, en fonction de la situation familiale et fiscale suivante :

Si vous remplissez les conditions :

Remplissez le formulaire en page 49

Ou Transmettez directement votre demande en ligne via le QR code

👉 Barème en vigueur pour l'attribution d'une aide chauffage pour les seniors éligibles :

Personne seule		
Revenu imposable annuel	Revenu imposable mensuel	Aide
0 € à 11 631 €	0 € à 969 €	135 €
11 632 € à 15 728 €	970 € à 1 311 €	100 €
15 729 € et au-delà	1 312 € et au-delà	75 €

Couple		
Revenu imposable annuel	Revenu imposable mensuel	Aide
0 € à 18 056 €	0 € à 1 505 €	135 €
18 057 € à 24 384 €	1 506 € à 2 032 €	100 €
24 385 € et au-delà	2 033 € et au-delà	75 €

Accès à la page des formulaires, à compléter et à transmettre en Mairie, **avant le 31.12.2023**

Les justificatifs nécessaires à l'octroi de cette aide devront obligatoirement être transmis :

- Avis d'imposition 2023 pour les revenus 2022 / un justificatif de domicile ;
- Un formulaire de demande d'aide complété
- Un RIB

Si l'avis d'imposition n'est pas fourni, l'aide versée sera de 75 €.

Sans retour du formulaire de demande et du RIB, aucune aide ne sera attribuée.

Le RIB est indispensable pour le paiement par la trésorerie des Andelys.

La commission d'attribution se réunira en janvier 2024, afin d'arrêter la liste des bénéficiaires. Les premières aides seront versées courant janvier 2024.



◆ **Dimanche 13 Octobre 2024 à 12h00**

Prochaine date pour le repas des seniors en 2024

● Attribution d'une aide aux familles dont les enfants sont scolarisés au collège, sous conditions :



Le CCAS d'Igoville délivrera, pour la période scolaire 2023-2024, une aide aux familles dont les enfants sont scolarisés au collège.

C'est une aide financière, pour les familles domiciliées à Igoville, au jour de la rentrée dont un ou plusieurs enfants sont scolarisés au collège.

Les conditions d'attribution :

- ➔ Certificat de scolarité valide
- ➔ Les parents doivent résider à Igoville depuis plus d'un an.
- ➔ Transmettez en ligne le dossier complet à partir du **15.11.2023** et avant le **31.12.2023**

Une aide sera attribuée par enfant scolarisé au collège, en une seule fois, en fonction de la situation familiale et fiscale suivante :

👉 Barème en vigueur pour l'attribution de l'aide aux familles dont les enfants sont scolarisés au collège en 2023-2024

Nombre d'enfant(s) à charge	Plafonds 2022	Aide	Aide au-delà des plafonds
1	27 655 €	70 €	45 €
2	33 186 €	70 €	45 €
3	39 823 €	70 €	45 €
Par enfant en plus	6 638 €	70 €	45 €

Les justificatifs nécessaires à l'octroi de cette aide devront obligatoirement être transmis :

- Avis d'imposition 2023 pour les revenus 2022 / un justificatif de domicile ;
- Un formulaire de demande d'aide complété
- Un certificat de scolarité de l'année 2023-2024 pour l'enfant concerné
- Un RIB

Pour les dossiers incomplets, si l'avis d'imposition n'est pas fourni, l'aide versée sera de 45 €.

Sans retour du formulaire de demande, du certificat de scolarité ou du RIB, aucune aide ne sera attribuée.

Le RIB est indispensable pour le paiement par la trésorerie des Andelys.

La commission d'attribution se réunira en janvier 2024, afin d'arrêter la liste des bénéficiaires. Les premières aides seront versées courant janvier 2024.



Accès à la page des formulaires à compléter et à transmettre en Mairie, **avant le 31.12.2023**



◆ Rétrospective des événements de la municipalité

Entre Mai et Novembre

■ - 09.06.2023 - ■

Cérémonie des Tirailleurs Sénégalais. Un très bel hommage aux soldats Morts



pour la France le 09.06.1940, avec la participation des enfants de l'école d'Igovie. [En savoir +](#) **Page 22**

■ - 21.06.2023 - ■

L'exposition sur les Tirailleurs Sénégalais arrive à la Médiathèque. Vous avez pu découvrir le rôle majeur qu'ils ont eu, lors de la 2ème guerre mondiale...



■ - 02.07.2023 - ■

2ème édition de la fête des familles à la salle du Fort de Limaie. Une belle journée avec un final magique pour les petits et les grands (spectacle gratuit sur Disney).



■ - 06.07.2023 - ■

La commune reçoit l'Ambassadeur de Suisse, le Chancelier et un ancien conseiller de la ville de Porrentruy.



[En savoir +](#) **Page 06**

■ - 06.07.2023 - ■

Les enfants de l'école profitent d'un pique-nique au sein du Parc des Loisirs. L'occasion pour le conseil municipal de remettre un petit cadeau aux élèves de CM2 qui quittent l'école pour intégrer le collège à la rentrée de septembre.



■ - 06.07.2023 - ■

Le festival des Embarqués à Igovie. Vous avez été très nombreux à être venus voir le spectacle de la troupe Facile d'Excès.



Spectacle gratuit en plein air dans le Parc des Loisirs

■ - Août 2023 - ■

Ateliers et animations proposés par la Médiathèque au profit des enfants.



■ - 31.08.2023 - ■

La municipalité invite des représentants des parents d'élèves à l'école pour leur présenter les travaux et les aménagements réalisés cet été, afin de rendre plus agréables et plus adaptés les espaces scolaires et périscolaires.



■ - 21.09.2023 - ■

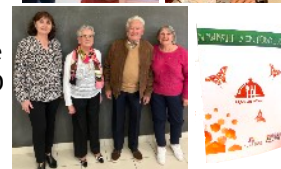
Le Jury de L'Observatoire de la communication publique décerne un #Hashtag d'argent à notre commune pour sa communication numérique.



[En savoir +](#) **Page 05**

■ - 15.10.2023 - ■

Traditionnel repas des Anciens qui a fait visiblement l'unanimité auprès des 134 convives. Cette année, la municipalité et le CCAS ont mis à l'honneur notre doyenne Mme LEGRAND et notre doyen M. ISAAC.



■ - Vacances de la Toussaint 2023 - ■

Ateliers, animations et film, sur le thème de l'automne et Halloween, proposés par la Médiathèque au profit des enfants.



◆ Les manifestations de fin d'année

● Spectacle de Noël pour les enfants (sur inscription en ligne)

Joyeuses
Fêtes!

L'espace de la salle du Fort de Limaie le permettant, la Mairie propose pour les enfants d'Igovieille et leurs parents, un spectacle MARVEL.

Merci de vous inscrire au plus tard le 30.11.2023

◆ Vendredi 01 Décembre 2023 à 20h00.

A cette occasion, les cartes cadeaux de Noël seront remises aux enfants (inscription à réaliser avant le 20.11.23)



La durée du spectacle est d'une heure.

Le Père Noël nous fera l'honneur de sa présence.



👉 Inscription des enfants pour le spectacle de Noël.



Inscription
Avant le 30.11.2023



● Film de Noël pour les enfants à la Médiathèque (sur inscription en ligne)



◆ Mercredi 06 Décembre 2023 à 18h00

Un film de Noël diffusé pour les 10 à 15 ans suivi d'une soirée pizza



👉 Inscription des enfants pour le film et la soirée pizza



Inscription
Avant le 30.11.2023

EN SAVOIR



Page 09

● Le colis de Noël 2023 pour les séniors



Un colis de Noël est offert par la municipalité et le CCAS, en fin d'année, aux séniors résidents dans la commune depuis plus d'un an. Pour être éligible au colis en 2023, il faut être né en 1957 ou avant 1957.

Les inscriptions ont été faites lors de 4 permanences précisées dans le précédent bulletin. Elles sont désormais closes



◆ Les Colis seront remis le **Samedi 09 et le Mercredi 13 décembre 2023** à la Mairie. Un moment de convivialité est prévu à cette occasion, de 10h00 à 12h00.

◆ Une distribution est également prévue le **Samedi 16 Décembre 2023** pour les personnes qui ne peuvent se déplacer, **entre 9h00 et 13h00.**



● Les Voeux du Maire



◆ La cérémonie des voeux du Maire aura lieu le **Vendredi 12 Janvier 2024** à **19h00** à la **Salle du Fort de Limaie**.



● Ramassage des sapins après les fêtes



◆ Du **Mercredi 03 Janvier** au **Vendredi 12 Janvier 2024**

Comme les années précédentes, la Mairie vous propose le service de ramassage des sapins à l'issue des fêtes de fin d'année.



4 lieux de collecte dans un enclos dédié, sans sac, ni décoration :

- Rue du 11 Novembre
- Rue des Sablons
- Rue des Tourelles
- Place de la Mairie



Ils seront portés en déchèterie pour recyclage par les agents du service technique de la commune

Le service au public, notre priorité...

● Action solidaire par le fleuriste «La Serre»

Le **fleuriste de la Serre** d'Igovieille renouvelle son opération solidaire de fin d'année, mais cette fois-ci en faveur de l'**association « Cancers la vérité pour nos enfants »**.

Le père Noël sera présent, un atelier créatif pour les enfants est prévu et, Une vente de crêpes de la boulangerie CROCHEMORE.



La Serre Igovieille

Adresse : 14 A rue de Lyons à Igovieille

◆ **Samedi 09 Décembre 2023**

Venez nombreux rencontrer le Père Noël et soutenir l'association.



◆ Manifestations à venir, début 2024

● Carnaval des enfants *(Sur inscription - ouverture des inscriptions en 2024)*



◆ Le **Samedi 02 mars 2024**
au Restaurant scolaire, aura lieu le traditionnel
Carnaval pour les enfants d'Igville.
(sur inscription)



● Chasse aux oeufs *(Sur inscription - ouverture des inscriptions en 2024)*



◆ Le **Dimanche 31 Mars 2024** au Parc des Loisirs
La chasse aux oeufs pour les enfants d'Igville.
(sur inscription)



◆ Agrandissement du Pôle Santé Rééducation Seine-Eure

L'équipe du pôle santé nous informe :

C'est avec grand plaisir que nous vous informons que les travaux d'agrandissement de notre Pôle Santé Rééducation Seine-Eure, à Igville, ont débuté.

L'agrandissement du plateau technique permettra de mettre à disposition de la patientèle, de nouveaux équipements, afin de pouvoir vous proposer un accompagnement optimal dans le suivi, ainsi qu'une réduction des délais d'attente dans la prise des rendez-vous.



Les spécialités du Pôle santé rééducation : Kinésithérapie, Kiné Sport, Réhabilitation cardiorespiratoire, uro-viscérale

Pédicure-Podologie

Le pédicure-podologue est le spécialiste du pied. Il intervient pour pratiquer des...

Ergothérapie

L'ergothérapeute est un professionnel de santé qui aide sa pratique au de sein...

Thérapie Manuelle Orthopéd...

La thérapie manuelle est une activité pratiquée par certains...

Rééducation urologique - pér...

La rééducation périnéale consiste en la rééducation des muscles du périnée...

Réhabilitation respiratoire

La réhabilitation respiratoire est une prise en charge globale qui permet...

Pôle Santé Rééducation Seine-Eure

4 rue de Rouen à Igville

☎ **02 35 23 05 65**



◆ Impôts locaux 2023 : le dernier avis de taxe foncière

Contrairement à d'autres collectivités, notre commune n'a pas augmenté ses taux de fiscalité pour préserver le pouvoir d'achat des Igovillaises et Igovillais.

La hausse constatée résulte uniquement de la revalorisation des bases fiscales décidé par l'Etat.

→ Explications :

Les propriétaires et usufruitiers d'un bien immobilier (autant un terrain non bâti qu'un logement construit), au 1er janvier 2023, doivent payer la taxe foncière. Les locataires ne sont, en revanche, pas concernés.

Certains contribuables peuvent être exonérés : les personnes bénéficiant de l'allocation aux adultes handicapés (AAH), les personnes âgées de plus de 75 ans (sous condition de ressources) ou celles qui sont titulaires de l'allocation de solidarité aux personnes âgées et de l'allocation supplémentaire d'invalidité, par exemple. Les propriétaires d'un logement neuf sont par ailleurs exemptés de l'impôt durant deux ans.

Depuis le 1er janvier 2023, la taxe d'habitation sur la résidence principale est supprimée pour tous les contribuables. Cette suppression, amorcée par la loi de finances pour 2018, s'est étalée progressivement, jusqu'à 2023. L'Etat s'est pour le moment, engagé à compenser cette perte de ressources pour les collectivités impactées.

Le montant de votre taxe est calculé en multipliant la base imposable du bien (valeur locative cadastrale) par les taux d'imposition applicables par la commune. Votre avis de taxe foncière peut également comprendre une taxe d'enlèvement des ordures ménagères calculée selon la même méthode, mais avec un taux spécifique.

La valeur locative cadastrale, donnée de référence, représente le niveau de loyer théorique que la propriété concernée pourrait produire si elle était louée.

Elle peut varier si le bien a fait l'objet de travaux importants, par exemple.

Cette valeur locative cadastrale est revalorisée chaque année par l'administration fiscale au 1er janvier en s'appuyant sur l'évolution des prix à la consommation constatée l'année précédente.

Cette année, l'augmentation a été fixée à 7,1% par cette administration et cette hausse est applicable à tous les contribuables redevables de la taxe foncière.

En ce qui concerne les taux applicables, les communes dont vous dépendez peuvent, chaque année, décider de les faire varier, ce qui induit un impact sur le niveau de votre cotisation.

A ce niveau, malgré un contexte inflationniste, la hausse du point d'indice des fonctionnaires territoriaux décidée par les pouvoirs publics, notre municipalité s'est engagée à maîtriser ses dépenses et de ne pas augmenter la pression fiscale sur les contribuables redevables de la taxe foncière, déjà fortement affectés par la baisse de pouvoir d'achat.

Lors de sa séance du 12 Avril 2023, les élus du conseil municipal ont voté à l'unanimité, la proposition de maintien des taux d'imposition en 2023, proposé par Madame le Maire, à savoir :

Taux 2023 = Taux 2022

	Taux communal	Taux départemental
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale	7.49 %	
Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties	18.76 %	20.24%
Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties	41.76 %	



Vendredi 09 Juin 2023 :



ACTIONS MÉMOIRE 2023



Cérémonie d'hommage aux Tirailleurs Sénégalais Morts pour la France, le 09.06.1940 à Igoville.

En vue de cette commémoration, la municipalité a aménagé le square qui se trouve devant la sente des Tirailleurs Sénégalais et en proximité de l'ancien cimetière militaire.

Le 9 juin 2023 à cet endroit, 2 plaques ont été positionnées.

Une plaque historique qui rappelle les événements de la journée de 1940.

Une plaque mémorielle sur laquelle figurent les noms et prénoms des soldats tombés le 09.06.40.

Grâce à l'appui et aux recherches des services de l'armée, du Consulat du Sénégal à Lyon et plus particulièrement d'Anne Marie COFFI et Julien FARGETTAS, tous deux directeurs départementaux de l'ONAC-VG, la liste de ces soldats a été vérifiée avant réalisation de la plaque.

Au total, 41 soldats sont tombés sous les balles de l'ennemi, dont 26 d'entre eux sont originaires d'Afrique.



Aménagement du square avant la cérémonie d'hommage



Plaque historique conçue avec l'appui de l'ONAC-VG. Installée Rue du 8 Mai 1945



Plaque mémorielle réalisée avec l'appui de l'ONAC-VG. 41 Soldats dont 26 sont originaires d'Afrique.



Pour permettre le bon déroulement de la cérémonie et en accord avec les autorités civiles et militaires, la mairie a pris des mesures pour sécuriser les lieux et les axes en lien avec la cérémonie.



Communication sur le site internet. La cérémonie était ouverte à la population.

● Retour en images sur cette émouvante cérémonie

La cérémonie d'hommage aux Tirailleurs Sénégalais du 09.06.2023, présidée par Sébastien LECORNU, Ministre des Armées

◆ Invitation et déroulé de la cérémonie d'hommage



- Sébastien LECORNU, Ministre des Armées
- Simon BABRE, Préfet de l'Eure

◆ Personnalités et officiels présents



- Philippe DOOM, Maire de Saint-Aubin-sur-Gaillon
- Katia CAMUS, Maire des Damps
- François CHARLIER, Vice-Président de l'Agglo, Maire de Martot
- René DUFOUR, Vice-Président de l'Agglo, Représentant de l'Union des maires et des élus de l'Eure

- Bernard LEROY, Président de l'Agglomération Seine-Eure, Maire du Vaudreuil
- Anne Marie COFFI, Directrice de l'ONAC-VG de l'Eure
- Colonel Emmanuel GROS, Commandant du groupement de gendarmerie de l'Eure,
- Colonelle Solène LE FLOCH, commandante de la base 105 d'Evreux
- Nathalie BREEMEERSCH, Vice-présidente de l'Agglo, Maire d'Igoville



- Nicole DURANTON, Sénatrice de l'Eure
- Philippe BRUN, Député de la 4ème Circonscription de l'Eure
- Alexandre RASSAERT, Président du Département de l'Eure
- Nicolas LEBAS, sous-préfet des Andelys

- Cécile REMY BASTIT, Conseillère régionale
- Colonel Pierre Machillot, SDIS de l'Eure

Commissaire Cristopher SAINT-RAYMOND, du commissariat de Val-de-Reuil - Louviers



- Jean-Marc MOGLIA, Vice-Président de l'Agglo, Maire d'Andé
- Louis SPEYBROUCK, Adjoint au Maire de Le Vaudreuil
- Joris BENIER, Maire des Trois Lacs
- Maryannick DESHAYES, Conseillère départementale du Canton de Pont de l'Arche
- Daniel BAYART, Maire du Manoir

◆ Poème de Léopold SEDAR SENGHOR, lu par une élève du Lycée SENGHOR d'Evreux



Lecture du poème

○ Manon HAUPAIS,
en classe de TG3 au lycée Senghor

Assassinats

*Ils sont la étendus par les routes captives le long des routes du désastre
Les sveltes peupliers, les statues des dieux sombres drapés dans leurs longs manteaux d'or
Les prisonniers sénégalais ténébreusement allongés sur la terre de France.
En vain ont-ils coupé ton rire, en vain la fleur plus noire de ta chair.
Tu es la fleur de la beauté première parmi l'absence nue des fleurs
Fleur noire et son sourire grave, diamant d'un temps immémorial.
Vous êtes le limon et le plasma du printemps viride du monde
Du couple primitif vous êtes la charnure, le ventre fécond la laitance
Vous êtes la pullulance sacrée des clairs jardins paradisiaques
Et la forêt incoercible, victorieuse du feu et de la foudre.
Le chant vaste de votre sang vaincra machines et canons
Votre parole palpitante les sophismes et mensonges
Aucune haine votre âme sans haine, aucune ruse votre âme sans ruse.
O Martyrs noirs race immortelle, laissez-moi dire les paroles qui pardonnent.
Léopold Sédar Senghor*

◆ Discours de Nathalie BREEMEERSCH et de Philippe BRUN



Discours de Nathalie BREEMEERSCH
Maire d'Igovie



Discours de Philippe BRUN
Député de l'Eure



Accédez aux discours
de M. le Député et de
Mme le Maire

◆ Dévoilement de la plaque mémorielle



◆ Lecture de l'énumération des 41 soldats Morts pour la France, par les élèves de CM2 de l'école d'Igovie

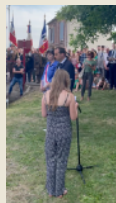


Liste des soldats Morts pour la France le
09.06.1940

Les élèves de CM2 ont énoncé :
Le Nom, Prénom, date de naissance et
ville d'origine de chacun d'entre eux.



Julien FARGETTAS avec les élèves de CM2



Les Tirailleurs Sénégalais Morts pour la France à Igovie le 09 juin 1940, sont originaires du Sénégal et sont issus des régions ou des territoires suivants : Sine Saloum, Bignona, Diourbel, Ngoye, Fatick, Bambey, Daloto, Taïba Mbaye.

◆ Dépôt de gerbes



Gerbe de l'UNC déposée par Isabelle DUCHESNE et Pierre ROUX accompagnés par Paul et Anatole



Gerbe de la Mairie déposée par Nathalie BREEMEERSCH accompagnée par Manon et Manon



Gerbe du Ministre des Armées déposée par Sébastien LECORNU accompagné par deux militaires



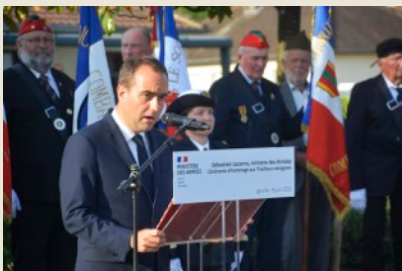
◆ Cheminement vers la Place des Anciens Combattants et Victimes de tous les Conflits



Les honneurs militaires ont été rendus au Ministre des Armées, par la musique des troupes de Marine et un détachement composé de :

- 1 peloton du 12^{ème} régiment de cuirassiers
- 1 peloton du 121^{ème} régiment du train en présence de l'étendard du 12^{ème} régiment de cuirassiers, sous les ordres du chef d'escadrons Godefroy THOUVENIN

◆ Discours de Sébastien LECORNU, Ministre des Armées



Accédez au discours du M. le Ministre

Discours de Sébastien LECORNU
Ministre des Armées



◆ Exposition sur les Tirailleurs Sénégalais (ONAC-VG de l'Eure)



Anne Marie COFFI ouvre l'exposition dédiée aux Tirailleurs Sénégalais.



Exposition ONAC-VG proposée aux Igovillaises et Igovillais du 09.06.23 au 06.07.2023 dédiée aux Tirailleurs d'Afrique 1940 à 2020.



Nathalie BREEMEERSCH rappelle au Ministre des Armées et au Colonelne Solène LE FLOCH, le rôle majeur que Claude BOURGEOUX a joué pour perpétuer le devoir de mémoire dans notre commune.



Présentation au Ministre de la plaque en mémoire à Claude BOURGEOUX. Elle sera positionnée Rue de la Ravine.



Le Ministre va saluer Isabelle DUCHESNE, fille de Claude BOURGEOUX.

◆ Salutations aux Porte-drapeaux



Nous souhaitons remercier les nombreux officiels présents et les habitants venus nombreux assister à cette commémoration.

Remerciements tout particuliers à Monsieur le Ministre des Armées, aux élus nationaux, régionaux, départementaux et locaux, qui nous ont fait l'honneur de leur présence.

Remerciements également aux services de l'Etat, aux autorités civiles et militaires, pour leur accompagnement dans l'organisation de cet hommage.

Saluons enfin, la participation des élèves de CM2 et le soutien et l'appui apportés par les services de l'ONAC-VG.

◆ Jeudi 06 Juillet 2023 :



En présence de l'Ambassadeur Suisse et de 2 représentants de Porrentruy, Igoville rend hommage à la générosité et à la solidarité des habitants de la ville Suisse de Porrentruy envers notre commune.



Jeudi 6 Juillet 2023, notre commune s'est mise aux couleurs du drapeau helvétique.

Roberto BALZARETTI, Ambassadeur de Suisse en France et les représentants de la Ville de Porrentruy, François VALLEY, Chancelier et Marcel BAILLY, ancien conseiller municipal, nous ont fait l'honneur de leur présence.

Lors de cette matinée, l'histoire de nos liens, la solidarité, la générosité et l'humanité des habitants de cette ville envers notre collectivité après la guerre, ont été rappelés.

Nos prestigieux hôtes ont pu se rendre sur les lieux de mémoire où notamment le Samedi 15 et le Dimanche 16 Mai 1948, la municipalité de PORRENTRUUY a inauguré une rue, au nom de sa propre ville, en présence de Pierre MENDES FRANCE. Notre délégation s'est ensuite rendue à l'église St Pierre, pour admirer une œuvre de l'artiste François DÉCORCHEMONT, un vitrail offert en 1948 par la paroisse de PORRENTRUUY.

C'est avec une certaine émotion qu'Odile LEGRAND, née BRÉHAM et Liliane ROUX née VERN, ont pu assister à cette rencontre. Toutes deux ont fait partie du groupe des 24 enfants qui ont été accueillis et pris en charge après la guerre, pendant 5 semaines, par des habitants de la Ville de Porrentruy. Elles ont pu raconter l'histoire de leur séjour en Suisse. Elles gardent en souvenir l'excellent accueil de la population helvétique à leur égard.

Naturellement, chacun a manifesté sa volonté que ce jumelage se prolonge dans le temps. Pour conserver la mémoire de cette magnifique histoire entre nos deux communes et de cet incroyable élan de générosité après la guerre, Roberto BALZARETTI et Nathalie BREEMEERSCH ont dévoilé une plaque commémorative, qui sera prochainement posée dans la rue de PORRENTRUUY.

Les mots utilisés par M. BOILLOT, Maire d'Igoville en 1948, ont été fidèlement reproduits.

"Si Igoville se relève de ses malheurs avec plus d'entrain, elle le doit à votre générosité."

"Amis et unis par le cœur, que vive toujours l'amitié entre la Suisse et la France, d'Igoville pour Porrentruy, marraine affectueuse et aimée."

Ils expriment pour toujours la gratitude de notre collectivité, envers nos amis suisses.



UN VÉLO
UN AMBASSADEUR
DES RENCONTRES
AVEC LA SUISSE

* *L'Ambassadeur nous a rendu visite dans le cadre de son tour de France à vélo.*

#EnRouteAvecLaSuisse c'est :

Un vélo, un ambassadeur, des rencontres. Les trois clés d'En route avec la Suisse, un projet pensé et lancé par l'Ambassade de Suisse en France avec le soutien des Consulats généraux de Lyon, Marseille et Strasbourg.

Entre mars 2022 et décembre 2023, l'ambassadeur de Suisse Roberto Balzaretti sillonne par étapes les routes de l'Hexagone à vélo. Treize étapes de plusieurs jours, et quelques escapades de quelques heures, ont été imaginées avec un objectif : partir à la rencontre des régions françaises et des acteurs et institutions qui façonnent au quotidien la relation bilatérale franco-suisse.



● Accueil à la Mairie, de M. l'Ambassadeur de Suisse et des 2 représentants de la ville de Porrentruy



Arrivée à vélo de l'Ambassadeur Roberto BALZARETTI, accueilli par Nathalie BREEMEERSCH, Maire d'Igovie.



La délégation de l'ambassade de Suisse et de la ville Porrentruy est accueillie dans la salle du conseil, par Sandrine DELBE; Gwenaël JAHIER; Brigitte LEMAIRE, adjoints au Maire, David GONZALEZ, conseiller délégué et Christine DEPARROIS, conseillère municipale.



● Dévoilement de la plaque en l'honneur des habitants de Porrentruy. (Elle sera posée rue de Porrentruy.)



L'Ambassadeur de Suisse, Roberto BALZARETTI, Odile LEGRAND, née BRÉHAM, Liliane ROUX, née VERN et Le Maire, Nathalie BREEMEERSCH.



Photo des 24 enfants qui ont été accueillis à Porrentruy en 1947. Ils sont encadrés pour le voyage en train, par M. BOILLOT le Maire et sa femme, ainsi que M. MAUTOR l'instituteur.



Marcel BAILLY, ancien conseiller municipal de la Ville de Porrentruy, Nathalie BREEMEERSCH, Maire d'Igovie et François VALLEY, Chancelier de la Ville de Porrentruy.

● A l'entrée de la rue de Porrentruy

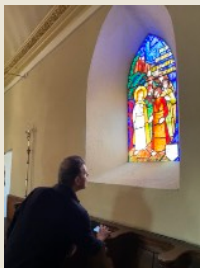


Plaque de rue d'origine, qui a été inaugurée en 1948 par la municipalité de la Ville de Porrentruy en présence de Pierre MENDES FRANCE.



◆ Monsieur LEGRAND ◆ Sandrine DELBÉ, adjointe au Maire d'Igville ◆ Odile LEGRAND, née BRÉHAM ◆ François VALLEY, Chancelier de Porrentruy ◆ Gwenaél JAHIER, adjoint au Maire d'Igville ◆ Liliane ROUX, née VERN ◆ Christine DEPARROIS, Conseillère municipale à Igville ◆ Roberto BALZARETTI, Ambassadeur de Suisse ◆ Nathalie BREEMEERSCH, Maire d'Igville ◆ Marcel BAILLY, ancien Conseiller municipal de Porrentruy

● A l'intérieur de l'église St Pierre d'Igville



Vitrail offert en 1948 par la paroisse de la Ville de Porrentruy. On identifie clairement l'église St Pierre et le sanglier de la Ville de Porrentruy. Cette œuvre a été réalisée par François DECORCHEMONT.

● Ancienne Mairie à proximité de l'église St Pierre d'Igville



Ancienne Mairie, (à proximité de l'église St Pierre) où le Maire de Porrentruy, M. BILLEUX et sa délégation ont été accueillis en 1948.

Le week-end de la Pentecôte 1948, ils inaugurent la rue de Porrentruy, en présence de Pierre MENDES FRANCE.

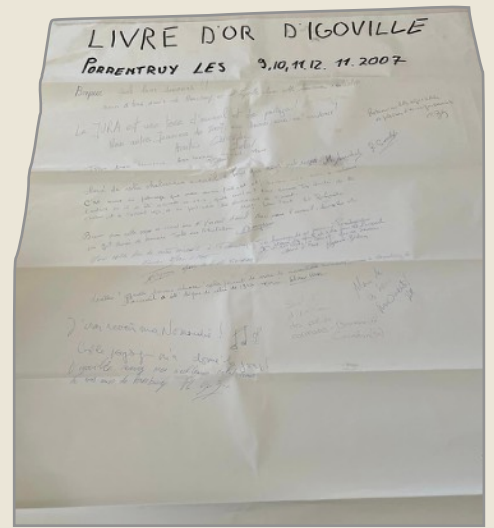
● François VALLEY et Marcel BAILLY représentants de Porrentruy



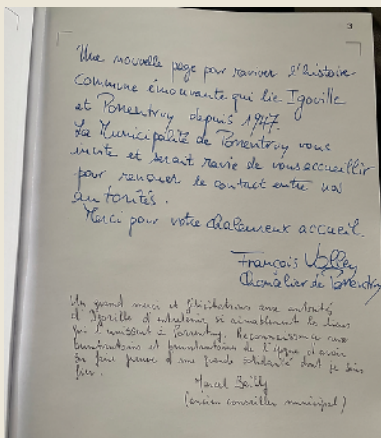
François VALLEY, Chancelier et Marcel BAILLY, ancien conseiller municipal de la Ville de Porrentruy, dans le hall de la Mairie d'Igoville.



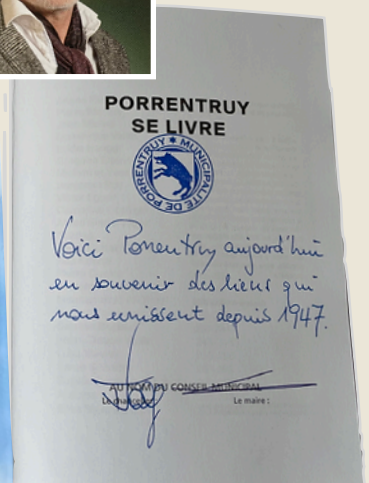
La Ville de Porrentruy a été élevée au rang de Bienfaitrice par la commune d'Igoville.
Le Maire de l'époque M. BILLIEUX et le Président du comité de soutien M. CALAME, ont été fait citoyens d'honneur d'Igoville, en 1948.



Une partie du groupe des 24 enfants accueillis en Suisse en 1947, retourna à Porrentruy en 2007 (60 ans après). Marcel BAILLY a organisé l'accueil et le séjour des Igovillais sur place. La ville de Porrentruy a conservé le livre d'Or signé par ce groupe en 2007.



Mots écrits le 06.07.23 par François VALLEY et Marcel BAILLY, dans le livre d'or.



Livre offert et dédié par Philippe EGGERTSWYLER, Maire de Porrentruy, qui pour des raisons d'agenda n'a malheureusement pas pu se rendre à Igoville.



◆ Mot de la directrice de l'école d'Igoville

Une année sportive et écologique

L'école compte actuellement 195 élèves sur 9 classes.

Nous accueillons Mme ETIEN et Mme CAZENAVE en nouvelles enseignantes.

Après une année de travaux et de déménagements, les élèves profitent d'une école rénovée même si il reste encore des finitions à réaliser.

L'année sera écologique avec des actions et des projets sur le développement durable et 2024 étant l'année des J.O nous travaillerons autour du sport avec la participation de l'USEP et des interventions sportives de l'agglomération Seine Eure.

Les cycles piscine continuent du CP au CM2.

Les élèves de l'école continuent de fréquenter la médiathèque régulièrement.

Nous envisageons une classe découverte olympique pour les élèves de CM2 sur le thème spécial de Paris 2024 conformément aux prérogatives ministérielles.

Les élèves bénéficieront d'animations sur le développement durable et sur des thèmes autour de la santé.

Bonne année scolaire à tous,

Lorène OUINE

Directrice des écoles d'Igoville



Accès à la page de l'école

◆ Sécurité de nos enfants

Sur décision de la Première ministre, le plan Vigipirate est rehaussé au niveau urgence attentat. Le passage à ce stade doit permettre de nous rappeler collectivement qu'il est important de rester vigilants.



À ce sujet, en dehors des riverains, il est strictement interdit de circuler et de stationner rue des Écoles, à proximité du groupe scolaire.

Nous vous remercions pour le respect de ces mesures qui sont importantes pour la sécurité de nos enfants dans le contexte actuel que nous connaissons. Elles s'appliquent donc à tous : parents, personnels de l'école, enseignants,....

Actualités des associations d'Igovie

Des bénévoles dont le seul engagement, est de servir la population.



Le Mini Réseau

Ce réseau miniature se **visite gratuitement le mercredi et le samedi** et se situe au **255 Rue de la Ravine, 27460 Igovie**.

L'installation de modélisme ferroviaire demeure ouverte au public toute l'année.

Dans le cadre d'animations complémentaires pendant toutes les vacances scolaires, période où nous accueillons le plus grand nombre de visiteurs, nous proposons un atelier montage d'un réseau simple, un atelier "décors" et présentation d'un nouveau petit réseau d'exposition.



Ces nouvelles activités seront présentées dans la salle annexe du mini-réseau qui est disponible pendant ces périodes.

En développant ainsi nos activités, nous attirerons et fidéliserons de nouveaux visiteurs et le "bouche-à-oreille" donnera encore plus d'attraits à notre site.

Le secrétaire adjoint
COMBES Jean-Paul



Les jours d'ouverture

Les Mercredis et Samedis
non fériés
De 14h à 17h30
Entrée libre



Accès à la page
de l'Association





● La Pétanque Igovillaise

Depuis sa création en 2016, La Pétanque Igovillaise mène régulièrement des actions avec ses membres auprès des habitants d'Igoville et son entourage.

C'est dans cette optique que l'association organise depuis quelques années une foire à tout. Elle rajoute une petite nouveauté cette année avec une nouvelle manifestation : la bourse aux jouets.

Elle organise occasionnellement des sorties ou soirées au cours de l'année pour les adhérents et famille/amis : journée pêche, galette, soirée annuelle pour les membres de notre association...

Pour ceux qui souhaitent venir jouer à la pétanque, l'association se réunit tous les lundis et vendredis de 15h30 à 18h30 au Parc des Loisirs d'Igoville.

L'inscription annuelle est de 25 € par personne.

 **Bureau**

Président :

M. DOVIN Dominique

Les jours de rendez-vous

- **Le lundi de 15h30 à 18h30**
Au Parc des Loisirs
- **Le vendredi de 15h30 à 18h30**
Au Parc des Loisirs



[Accès à la page de l'Association](#)



● L'Union des Anciens Combattants

Après le décès de son Président, le regretté Claude BOURGEOUX, l'UNC lors de l'assemblée générale du 23 Juin, s'est dotée d'un nouveau bureau. Lors de la tenue de cette instance, les membres de l'UNC ont tenu à remercier vivement la municipalité, le Maire et l'ensemble de son équipe pour l'organisation de la cérémonie du 09 juin 2023 en Mémoire des Tirailleurs Sénégalais. Les remerciements formulés s'adressent également aux Igovillaises, Igovillais et aux enfants pour leur présence.

◆ Nouveau Bureau depuis le 23 juin 2023

- Président : **M. DUCHESNE Franck**
- Secrétaire : **Mme DUCHESNE Isabelle**
- Trésorier : **M. LENOIR Jack**



La plaque en la mémoire de Claude BOURGEOUX est désormais apposée à l'entrée du 255 Rue de la Ravine.

*Cet espace est désormais appelé :
**Espace des Associations
Claude BOURGEOUX***



● Les P'tits Loups

L'association les P'tits Loups d'Igoville est constituée de parents d'élèves bénévoles qui donnent de leur temps et de leur énergie afin d'organiser, chaque année scolaire, des manifestations, au profit des enfants des écoles de la petite section de maternelle au CM2.

L'association est indépendante de la coopérative scolaire, les bénéfices sont redistribués en adéquation avec les projets et les sorties scolaires avec équité pour toutes les classes.

Cette année 2022/2023, grâce aux différentes actions menées : vente de chocolats, vente de gâteaux, vente de sacs à goûter et la tombola, **Les P'tits Loups ont financé pour un montant total de 1 885€ :**

- Le château d'Harcourt de la petite section au CM1
- Un film à Val de Reuil pour les CM2
- Du matériel pour l'école et les enfants à besoins spécifiques.

Pour 2023/2024, nous vous proposerons encore différentes ventes et **nous réitérons la vente de livres neufs à 1€ pour tous les enfants de la commune scolarisés ou pas de 2 à 12 ans !**

Cette vente est sans bénéfice pour l'association permettant ainsi une lecture à tout petits prix pour tous les enfants.



Elle aura lieu dans le hall de la mairie le

◆ **Vendredi 1^{er} Décembre 2023 à partir de 16H00.** Venez nombreux !

Nous tenons à remercier tous les parents qui nous ont permis de réaliser ces bénéfices en participant à toutes nos manifestations et nous comptons encore sur vous tous pour cette année.

Si vous souhaitez contacter l'association :



alpli_igoville@yahoo.fr

● Mme SIMON Amandine

Secrétaire - ☎ **06 61 75 96 59**

● Mme FREBOURG Vanny

● Mme LEFEVRE Michèle

Présidente de l'ALPI - ☎ **06 50 29 67 15**



Accès à la page
de l'Association



● Club Igoville à Venir (C.I.A.V.)

- **5 novembre 2022** : quelques souvenirs de la soirée casino de Forges-les-Eaux.



- **31 janvier 2023** : L'assemblée générale a permis l'inscription de nouveaux adhérents, nous sommes désormais 40 personnes. Au cours de cette réunion, après la démission de M. BIDAU Jean-Pierre, M. Philippe DENISE a souhaité rejoindre le bureau. Ce changement à été voté à l'unanimité. Il devient donc secrétaire adjoint du club. La réunion s'est achevée avec le pot de l'amitié et le partage des galettes des rois.



- **11 mars 2023** : Notre loto annuel a très bien fonctionné. Notre club remercie les sponsors qui ont eu l'amabilité de nous soutenir lors de cette manifestation.

- **21 mars 2023** : Nous avons assisté à une réunion pro confort suivi d'un repas offert par la société. Nous renouvelons cet évènement le 13 décembre 2023.



- **23 mai 2023** : Nous avons organisé un pique-nique dans la cour de la maison des associations. Un peu plus de 30 personnes ont participé à ce repas. Le soleil s'était également invité pour cette belle journée. Nous remercions Rodolphe de la maison Vacher, boucher d'Igovie pour la préparation du pique-nique. Nous recommencerons l'année prochaine.



- **13 juin 2023** : Nous avons embarqué à bord du Jolie France pour une mini croisière à l'occasion de l'armada de Rouen.



- **20 Juin 2023** : Mr LAMBERT d'Igovie, nous a reçu dans son établissement pour nous faire découvrir son métier de faïencier. Nos adhérents sont ressortis ravis de cette visite. Nous avons ensuite partagé un délicieux couscous au TASSILI, à Pont de l'Arche. L'après-midi, c'est le verrier d'art de Pont de l'Arche qui nous a ouvert son atelier afin de nous faire découvrir son métier.



Cet été, le club est resté ouvert pour le bonheur des adhérents. Une vingtaine de personnes a apprécié de se retrouver autour des jeux et des goûters.

Le club est ouvert le 2ème et 4ème mardi du mois à 14h00. La cotisation est de 25€ pour l'année.

A noter dans vos agendas :

- ◆ Sortie cabaret les « Enfants terribles » le **Jeudi 7 Décembre 2023** (le midi).
 - ◆ Réunion Pro confort le **Mercredi 13 Décembre**, gratuit sur inscription
 - ◆ Assemblée générale le **Mardi 30 Janvier 2024** à 14h00
 - ◆ Le **16 Mars 2024** : Loto à la salle du fort
 - ◆ Le **28 mai 2024** : pique-nique du club
- ...D'autres projets à finaliser : repas guinguette, sorties découvertes, ...

Président : **FRANCISCO José**

☎ **06 18 69 12 89**

Secrétaire : **DEPARROIS Christine**

☎ **06 89 66 84 37**

Les jours de rendez-vous

Le 2ème & 4ème Mardi du Mois :
Dans la salle à proximité
du Mini réseau - 255 Rue de la ravine





● L'Association Sportive et Culturelle d'Igovie

L'ASCI et sa nouvelle organisation fonctionne bien. Les 11 sections ont de fidèles adhérents mais aussi de nouvelles recrues qui sont venues essayer différents cours pour mieux choisir ce qui leur convient.

La section Peinture et la section Echecs ont demandé à rejoindre l'ASCI.

La course « L'espérance en marche » du 1er Octobre avait pour but de collecter des fonds pour l'Association « Cancer, la vérité pour nos enfants ». Samuel et Renée ont mené au mieux ce projet et l'ASCI les a soutenus.

Merci à la municipalité qui a été très présente pour concrétiser ce projet.

Ce dimanche 1er Octobre a été une belle journée de solidarité et nous pourrons remettre vos dons et vos engagements lors d'une cérémonie officielle avant la fin de l'année.



De plus, l'ASCI organisera un LOTO le

◆ **Samedi 25 Novembre 2023 à 19h et Dimanche 26 Novembre à 12h30**

Nous vous attendrons nombreux à la **Salle du Fort de Limaie**.



◆ 7 Membres dirigeants du bureau collégial

- MARY Martine ☎ [02 35 23 02 63](tel:0235230263)
- BRAULT Françoise ☎ [06 31 91 53 21](tel:0631915321)
- THOMAS Christine
- MAUGER Renée
- DOPCHIE Claudine
- HAREL Nadia
- BRAULT Daniel



Accès à la page de
l'Association



Il n'est jamais trop tard pour nous rejoindre !

Rappel de nos différentes sections :



Le Lundi



Gym avec Samuel. 🕒 De 19h15 à 20h15 : 18 personnes fréquentent ce cours. Pour une meilleure organisation, le cours commence cette année à 19h15 et le cours de stretching a été supprimé : trop peu de personnes intéressées à la rentrée.



Modern'Jazz avec Manon. Avant de nous quitter pour un temps complet à l'école de danse de Oissel, Patricia nous a offert un beau spectacle le samedi 13 Mai. Les enfants étaient heureux d'avoir de beaux costumes et les familles heureuses de voir évoluer leurs enfants sur la scène.



Manon Le Mer a accepté de donner des cours à Igoville. Il a fallu changer de jour. Du vendredi, nous sommes passés au lundi. Manon accueille 34 élèves pour 4 cours.

Des groupes inégaux en effectifs mais Manon s'est adaptée à cette situation. Sa gentillesse fait qu'elle a été vite acceptée par les enfants tout comme par les parents.



Le spectacle de Modern Jazz de fin d'année, avec la présentation du travail réalisé aura lieu le **◆ Samedi 15 Juin 2024 à la salle du Fort de Limaie**



Le Mardi



Anglais avec Jannette 16 personnes inscrites. Deux cours cette année encore. Un premier cours plus scolaire avec des niveaux débutants et moyens mais toujours avec le sourire et beaucoup de tolérance.

Un second cours de conversation. Cette année, 3 nouvelles personnes de bon niveau nous ont rejoints et ce groupe très bavard prend beaucoup de plaisir à discuter sur des textes, articles de journaux

Etudier une langue étrangère est bon pour la mémoire, utile pour voyager et permet de partager des moments de convivialité.

Venez nous rejoindre.



LIA- Fitness avec Eugénie.

20 personnes viennent bouger, transpirer, se défouler durant ce cours de cardio. Sourire, bonne humeur en musique. Rien de mieux pour garder la forme. Eugénie est dynamique. Un moment apprécié par beaucoup.



Le Mercredi



La Palette Igovilaise

Vous aimez dessiner ou peindre, vous voulez apprendre certaines techniques ? Ou tout simplement voir notre travail, Venez nous voir, le club est ouvert le mercredi **de 17h00 à 19 h00**,
Espace des Associations Claude BOURGEOUX 255, rue de la Ravine.

Sophro-Yoga avec Danielle.

Danielle propose avec toujours beaucoup de bienveillance et de gentillesse des cours de sophrologie et de yoga. Dans notre monde angoissant et stressant, ce moment de prise de recul est apprécié. Un moment à soi pour mieux vivre les inévitables soucis de la vie.

Respiration, relaxation, visualisations, postures pour aller vers un mieux être. Nous sommes 24 inscrites.



Le Jeudi



Gym renforcement musculaire

Sylvie, notre animatrice depuis 11 ans, ayant pris sa retraite, bien méritée, Johane, Professeur jeune et dynamique, la remplace et nous donne toutes satisfactions. N'hésitez pas à venir nous rejoindre, le jeudi de 10h00 à 11h00 : salle polyvalente du fort.



Country

La section se porte bien, avec de nouveaux adhérents, nous frôlons la cinquantaine de participants.



Le club participe à des démos dans les communes environnantes, deux sont prévues pour le Téléthon.

Un grand merci à AGNES qui s'implique beaucoup.

Référents : Françoise, Daniel ☎ **06.31.91.53.21**





Le Samedi



Echecs

Le club d'échecs a été créé en 2021, par deux joueurs du club d'Evreux sous le nom du "Cavalier d'Igoville". Dès la deuxième séance, son président ayant changé d'horaires de travail n'a pas pu continuer d'ouvrir le club le samedi.

Entre temps, deux des membres, Jean Yves LEROY et Clement NGUYEN ont souhaité sauver ce jeune club en se rapprochant de l'ASCI d'Igoville. Les dirigeants de l'ASCI ont accepté l'intégration du défunt cavalier (sa dissolution a été votée en assemblée générale) et l'activité a pu continuer dès septembre 2023, sous l'appellation: ASCI échecs.

Nous ouvrons le club à l'espace des Associations Claude BOURGEOUX situé au 255 rue de la Ravine le Samedi entre 14h00 et 17h00 et probablement le mercredi de 14h00 à 17h00 sur demande.

Des nouveaux joueurs ont rejoint les quatre anciens, nous sommes actuellement 4 adultes et 3 enfants, ce qui est peu.

Rejoignez-nous, quel que soit votre niveau !

Nous pourrons bientôt participer aux compétitions interclubs et chacun peut participer grâce à la licence à la fédération Française des échecs aux tournois de façon individuelle.

Merci à Clément qui assure la trésorerie, en relation avec la FFE et la mise à jour du site.

Le référent: Jean Yves ☎️ [07.49.36.85.15](tel:07.49.36.85.15)

👏 **Sans oublier**



Running avec François ou Renée.

● Running Loisirs Référente **Renée MAUGE** ☎️ [07.67.53.02.31](tel:07.67.53.02.31)

● Running Compétition Référent **François MAUGE** ☎️ [06.09.94.88.59](tel:06.09.94.88.59)



Photo

Des renseignements sur la photo,
Des montages etc...

Prenez RDV avec **Daniel** au ☎️ [06.31.91.53.21](tel:06.31.91.53.21)



● Vie paroissiale

Pour Igoville, les cours d'instruction religieuse ont lieu à Pîtres et Romilly sur Andelle.

Ils sont accueillis dans la salle paroissiale, des 2 communes.



Accès
à la page



Pour contacter la référente :

Madame LACAILLE :

10 rue des Saules Igoville.

☎️ [02 35 23 11 77](tel:02.35.23.11.77) ☎️ [07 50 81 22 91](tel:07.50.81.22.91)

En son absence, merci de laisser un message avec vos coordonnées pour être rappelé.



Prochaines messes à Igoville

◆ Samedi 9 Décembre à 18h00

◆ Samedi 6 Janvier 2024 à 18h00



● Football Club d'Igoville (F.C.I.)

● Ami(e)s du ballon rond,

Nous démarrons cette nouvelle saison avec beaucoup de plaisir et d'enthousiasme. Il est vrai que cette année, ce sont les équipes jeunes qui vont pousser le club. Nous repartons avec des équipes en U7, U9 et U11.

Concernant les équipes un peu plus âgées, pas de U18, ni de séniors dû à un manque d'effectif.

Nous mettons en place pour la tranche d'âge vétérans, un foot loisir, tous les dimanches matins, pour le moment.

Cela permet de se retrouver autour d'une passion commune, sans contrainte et stress et de partager un moment convivial entre copains.

Ne pas hésiter à prendre contact pour tous renseignements.

Pas grand changement non plus pour le bureau cette année, qui dans son ensemble reste en place.

A noter que pour les équipes jeunes, je remercie les parents qui s'investissent de plus en plus dans l'encadrement des enfants.

Cela permet de faire des séances d'entraînements supplémentaires et d'avoir l'encadrement régulier.

C'est toujours plaisant d'accueillir de nouveaux dirigeants.

En terme d'investissement cette année, le club priorise une grosse participation, pour la construction du terrain synthétique.

Suivant la trésorerie restante, éventuellement le roulage du grand terrain.

Pour le reste, des achats de petit matériel d'usage régulier pour le bon fonctionnement du club.

Comme tous les ans, le FCI organisera son traditionnel loto au mois d'avril 2024 et son grand tournoi de football en juin.

Je reviendrai vers vous pour vous repréciser les dates.

Nous allons pouvoir continuer d'évoluer dans un cadre qui ne cesse de s'améliorer (réfection du parc des loisirs), avec de nouvelles infrastructures (synthétique), ce qui est toujours plaisant pour chacun.

J'invite tous ceux qui ont la passion du ballon, qui recherchent un petit club avec une bonne ambiance à nous rejoindre.

Joueurs, dirigeants encadrants, c'est avec un grand plaisir que nous vous accueillerons.

Le Président :
LEFRANÇOIS Guillaume

☎ 06 03 47 32 40



[Accès à la page de l'Association](#)



◆ Les citoyens de la Résidence des Tourelles

● Recrutement de M PONCHAUX, jeune résident des Tourelles



M. Marc PONCHAUX, âgé de 23 ans, est arrivé à la Résidence « Les Tourelles » en avril 2022 avec le projet de travailler dans le domaine des espaces verts. Fort de cette volonté, M. PONCHAUX a été accompagné par l'équipe éducative en vue d'effectuer rapidement des stages d'un mois chacun au sein de l'ESAT (Établissement et Service d'Aide par le Travail) de Val-de-Reuil, en février, juin et juillet 2023.

Ces diverses mises en situation servaient à vérifier la pertinence du projet de la personne accompagnée.

M. PONCHAUX a tout de suite été reconnu pour sa capacité à mobiliser des compétences spécifiques du métier.

D'autres part, sa volonté de bien faire, sa rigueur et son sérieux dans l'application des consignes ont été rapidement appréciés par les professionnels de l'ESAT.

Finalement, l'ESAT de Val-de-Reuil a décidé de lui proposer un CDI.

Il va intégrer leur équipe d'entretien et de création des espaces verts, pour répondre aux diverses prestations auprès de leur clientèle à compter du 9 octobre 2023. Ce projet d'accomplissement professionnel et social, a ravi Marc, qui a immédiatement accepté la proposition.

Si, dans un premier temps, Marc continue d'être hébergé à la Résidence « Les Tourelles », son projet ne s'arrête pas là.

En effet, la prochaine étape consiste à trouver un appartement non loin de son lieu de travail afin de pouvoir y vivre en complète autonomie, comme « Monsieur et Madame tout le monde ».

L'ensemble des professionnels de la Résidence « Les Tourelles » ADAPEI 27, est très fier de Marc et du parcours qu'il est en train de réaliser.

Nous lui souhaitons un plein épanouissement dans ses projets futurs.

● Marché de Noël



Les résidents accompagnés de professionnels seront à la galerie marchande de Super U pour exposer et vendre les productions des ateliers éducatifs pour Noël 2023.

◆ **Le Lundi 18 et Mardi 19 décembre 2023 de 9h00 à 18h00.**

Nous vous y attendons nombreux.



Qui sommes nous ?

L'Adapei 27 est une association de parents qui accompagne au quotidien près de 1000 personnes en situation de handicap mental, cognitif ou psychique, grâce à ses 22 structures dans l'Eure.

La Résidence des Tourelles
52 rue du 8 mai 1945 à Igoville.





Un geste simple pour la cause du handicap

Vous êtes très nombreux à poser cette question, aussi une réponse en images est indispensable. Nous avons classé par famille, tous les produits que Bouchons276 accepte dans la collecte au quotidien, découvrez, redécouvrez en images les éléments acceptés. N'hésitez pas à détacher ceux qui sont solidaires des bouteilles et nous les déposer dans un de nos 550 points de collecte.



3 objectifs pour Bouchons276, concernant son action au profit du handicap,

- Booster la collecte de TOUS les couvercles et bouchons PLASTIQUE en Normandie.
- Augmenter les demandes d'aides financières en faveur des personnes en situation de Handicap
- Améliorer notre couverture de points de collecte sur le territoire Normand.

Actuellement, nous avons **peu de demandes d'aides provenant de l'Eure**, pour financer du matériel ou des travaux pour des personnes en situation de handicap.

Nous ne finançons pas que les fauteuils simples ou électriques mais principalement TOUS les équipements de TOUS les Handicaps (**Aménagement de voiture PMR, de salle de bains, éducation de chiens guides ou d'assistance, tablettes tactiles, logiciels, etc...**)

👉 Pour toutes demandes, notre formulaire :

<https://www.bouchons276.com/formulaire/>

Voilà déjà 20 ans que l'association BOUCHONS 276, indépendante de tous réseaux nationaux, collecte tous les bouchons et couvercles en plastique en région Normandie.

En 20 ans : 866 555 € versés à 919 personnes en situation de Handicap

3 points de collecte à Igoville :



👉 à la Mairie

👉 à l'espace des Associations

👉 à Super U



◆ En toute saison, j'entretiens mon trottoir



« En toute saison,
j'entretiens mon trottoir ! »

**La commune vous remercie
pour votre participation à l'effort collectif et citoyen**



**Notre équipe d'agents communaux met tout en œuvre tout au long de
l'année pour embellir et entretenir notre belle commune.**

**« chaque habitant, propriétaire comme locataire,
doit de son côté, maintenir son trottoir en bon état de propreté
sur toute la longueur de son habitation »**

(Art L. 2212-2 du code général des collectivités territoriales)

Les riverains sont notamment tenus de :

- désherber ;
- tailler leurs arbres et haies de manière à ne présenter aucun risque et aucune gêne pour circuler ;
- balayer les feuilles et autres débris ;
- nettoyer la neige et le verglas, et prévenir les accidents avec la mise en place de sel / sable.

◆ Contre les cambriolages, ayez les bons réflexes !

La période des fêtes de fin d'année, tout comme celle des vacances d'été, s'accompagne souvent d'une recrudescence des cambriolages. C'est en effet le moment où l'on s'absente du domicile pour rendre visite à la famille ou aux amis, ou tout simplement pour partir en vacances. Face à ce constat qui touche toute la France, la Gendarmerie nationale rappelle à tous, les réflexes à adopter au quotidien, et plus particulièrement à l'approche des vacances, afin de protéger son logement et ses biens, et de les quitter en toute sérénité.

Opération tranquillité vacances

Vous partez de votre domicile pour un week-end, une semaine ou plus ? Vous pouvez le signaler à la Gendarmerie. Des patrouilles plus fréquentes seront effectuées autour de votre domicile pendant votre absence. Pour bénéficier de ce service gratuit et en vigueur toute l'année, vous devez vous inscrire sur service-public.fr



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
Gendarmerie nationale

Contre les cambriolages,

ayez les bons réflexes !

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
Gendarmerie nationale

AU QUOTIDIEN

PROTÉGEZ LES ACCÈS

- Équipez votre porte d'un système de fermeture fiable, d'un moyen de contrôle visuel (œillet) ou d'un verrouillage.
- Installez des équipements adaptés et après livrets, grilles, éclairage programmé, détecteur de présence, systèmes d'alarme. Demandez conseil à un professionnel.

SOYEZ PRÉVOYANT

- Photographiez vos objets de valeur. En cas de vol, vos déclarations faciliteront à la fois les recherches menées par les forces de l'ordre et l'indemnisation faite par votre assureur.
- Notez le numéro de série et la référence des matériels et biens de valeur. Conservez vos factures.

SOYEZ VIGILANT

- Changez les serrures de votre domicile si vous venez d'y emménager ou si vous venez de perdre vos clés.
- Fermez la porte à double tour, même lorsque vous êtes chez vous.
- Faites attention à tous les accès. Ne laissez pas de clé sur la serrure intérieure d'une porte vitrée.
- Avant de laisser quelqu'un entrer chez vous, assurez-vous de son identité. En cas de doute, même si des cartes professionnelles vous sont présentées, appelez le service ou la société dans vos démarches de recrutement.
- Ne laissez jamais une personne inconnue seule dans une pièce de votre domicile.
- Placez en lieu sûr vos bijoux, carte de crédit, sac à main et clés de voiture. Ne laissez pas d'objets de valeur visibles à travers les fenêtres.
- Si vous possédez un coffre-fort, il ne doit pas être apparent.

Signalez au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie tout fait suspect pouvant indiquer qu'un cambriolage se prépare.

NE COMMETTEZ PAS D'IMPRUDENCE

- N'inscrivez pas vos nom et adresse sur votre trousseau de clés.
- Ne laissez pas vos clés sous le paillasson, dans la boîte aux lettres, dans le pot de fleurs... Confiez les plutôt à une personne de confiance.
- De nuit, en période estivale, évitez de laisser les fenêtres ouvertes, surtout si elles sont accessibles depuis la voie publique.
- Ne laissez pas dans le jardin une échelle, des outils, un échafaudage; ils offrent des moyens d'entrer chez vous.

AVANT DE PARTIR EN VACANCES

- Informez votre entourage de votre départ (famille, ami, voisin, gardien...).
- Faites suivre votre courrier ou faites le relever par une personne de confiance: une boîte aux lettres dédoublant de plus réveille une longue absence.
- Tarififier vos appels sur votre téléphone portable ou une autre ligne.
- Votre domicile doit paraître habité tout en restant sécurisé. Coulez l'illusion d'une présence, à l'aide d'un programmeur pour la lumière, la télévision, la radio.

Ne communiquez pas vos dates de vacances ou vos absences sur vos réseaux sociaux. Il est déconseillé de publier vos photos de vacances. Toutes ces informations facilitent l'action des cambrioleurs.

- Lisez attentivement votre contrat d'assurance habitation. Il mentionne les événements pour lesquels vous êtes couverts et les mesures de protection à respecter. Prenez contact avec votre assureur pour toute question.
- Afin de diminuer les risques de cambriolages, vous pouvez demander la mise en oeuvre du dispositif de participation citoyenne. Il met en relations élus, forces de l'ordre et habitants d'un quartier. Contactez votre maire, pivot ou dispositif.
- Des conseils personnalisés pour rendre votre domicile plus sûr ? Rendez-vous à votre commissariat ou brigade de gendarmerie pour contacter le correspondant sûreté.

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Vous partez en vacances ?
Dans le cadre de leurs missions quotidiennes, les forces de sécurité pourront surveiller votre domicile à condition de signaler votre absence.

Vous disposez désormais de deux possibilités pour vous inscrire au dispositif CTV :

- soit en vous déplaçant auprès d'un commissariat de police ou d'une brigade de gendarmerie de votre choix;
- soit en vous inscrivant en ligne via le site service-public.fr en vous identifiant avec un compte France Connect.

Quelque soit la démarche, un récépissé vous sera remis.

VOUS ÊTES VICTIME OU TÉMOIN D'UN CAMBRIOLAGE : COMPOSEZ LE 17 !

Prévenez immédiatement, en composant le 17, le commissariat de police ou la brigade de gendarmerie du lieu d'infraction.

Si les cambrioleurs sont encore sur place, ne prenez pas de risques: privilégiez le recueil d'éléments d'identification (physionomie, vêtements, type de véhicule, immatriculation...).

AVANT L'ARRIVÉE DES FORCES DE L'ORDRE

Préservez les traces et indices à l'intérieur comme à l'extérieur:

- ne touchez à aucun objet, porte ou fenêtre;
- interdisez l'accès des lieux.

UNE FOIS LES CONSTATATIONS FAITES

- Faites opposition auprès de votre banque, pour vos chèques et cartes de crédit dérobés;
- prenez des mesures pour éviter un autre cambriolage (changement des serrures, alarmes...);
- déposez plainte au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie en vous munissant d'une pièce d'identité. Pour gagner du temps, vous pouvez déposer une plainte en sus internet. MegaDemande.gendarmerie-justice.gouv.fr
- déclarez le vol à votre assureur, par lettre recommandée, dans les deux jours ouvrés. Vous devrez y joindre une liste des objets volés, éventuellement avec leur estimation.

Pourquoi déposer plainte ?
Il existe des spécialistes de police technique et scientifique dans chaque département. Ils relèvent les traces et s'efforcent de s'identifier les auteurs des cambriolages.

VOTRE COMMISSARIAT DE POLICE ou VOTRE BRIGADE DE GENDARMERIE:

Ma sécurité
Application grand public

www.17te-17gou.fr

Contre les cambriolages, ayez les bons réflexes !

- Fermez vos portes, fenêtres et volets.
- Laissez des signes visibles de présence même pour une courte absence.
- Activez diverses sources lumineuses par des minuteries pour dissuader les cambrioleurs
- Ne signalez pas votre absence sur les réseaux sociaux, mais à la gendarmerie !
- Placez vos objets de valeur en lieu sûr.
- En cas de cambriolage, ne touchez à rien et composez le 17
- Les cambrioleurs agissent de jour comme de nuit.

Gendarmerie nationale
Une force humaine

◆ Quelles sont les obligations pour les maîtres de chiens, dits dangereux ?



Chiens de 1ère catégorie

Pitbulls
Morphologie American Staff.



Boerbulls
Morphologie Mastiff



Morphologie Tosa



- Identification
- Vaccination antirabique
- Assurance responsabilité civile
 - Déclaration en mairie
- Port de la laisse et muselière
- Promenade personne majeure
- Stérilisation obligatoire

- Détention interdite aux personnes mineurs, ou sous tutelle ou avec casier judiciaire ou dont garde d'un premier chien retirée
- Evaluation comportementale
- Importation, cession, acquisition, reproduction interdites
- Stationnement interdit dans parties communes immeubles
- Circulation interdite sauf sur voie publique

Chiens de 2ème catégorie

Race American
Staffordshire Terrier



Race Rottweiler
Morphologie Rottweiler



Race Tosa



- Identification
- Vaccination antirabique
- Assurance responsabilité civile
 - Déclaration en mairie
- Port de la laisse et muselière
- Promenade personne majeure

- Détention interdite aux personnes mineurs, ou sous tutelle ou avec casier judiciaire ou dont garde d'un premier chien retirée
- Evaluation comportementale

Au delà des obligations qui incombent aux propriétaires de ces chiens de 1ère et 2ème catégorie, tous les propriétaires d'animaux domestiques ont l'obligation de ramasser les déjections de leur animal sur la voie publique.

POUR LE BIEN DE TOUS



Merci de ramasser les déjections de votre animal

◆ Nouveauté pour le 01.01.2024 dans la gestion des déchets

INFO COLLECTE

L'Agglo Seine-Eure vous informe

Les extensions des consignes de tri mises en place en 2021 ainsi que la Loi relative à la gestion des bio déchets ont permis de constater **une diminution significative du volume d'ordures ménagères** présenté par les ménages du territoire.

A partir du 1er janvier 2024, la fréquence de collecte des ordures ménagères sera réduite à une fois tous les quinze jours.

Cette optimisation de service a pour objectifs de :

- Maîtriser les **coûts de collecte**,
- Réduire le nombre de kilomètres parcourus par les bennes de collecte et ainsi nos **émissions de gaz à effet de serre**.

Selon la configuration de votre ménage, vous pouvez être amené à devoir changer de bac de collecte dédié aux ordures ménagères, pour un volume plus grand ou si votre bac est cassé.

Vous pouvez en faire la demande gratuitement en vous rendant sur cette page via ce QR code ou en vous adressant à votre mairie.



Les nouveaux planning seront actualisés sur le site de la commune dès qu'ils seront transmis par l'agglo.

● Des aides de l'Agglo, pour réduire les déchets



Depuis, le 1er janvier 2023, l'Agglo Seine Eure a augmenté le montant des aides pour réduire ses déchets.

Voici les différentes subventions en cours pour :

- **Achat d'un composteur remboursé à 100%** dans la limite de 150 euros
- **Achat d'un lombricomposteur remboursé à 100%** dans la limite de 150 euros
- **Achat d'un broyeur de végétaux remboursé à 50%** du prix d'achat dans la limite de 150 euros
- **Location d'un broyeur de végétaux remboursé à 70%** du prix de la location dans la limite d'une journée
- **Don de 2 poules** par foyer
- **Achat de couches lavables remboursées à 50%** dans la limite de 250 euros

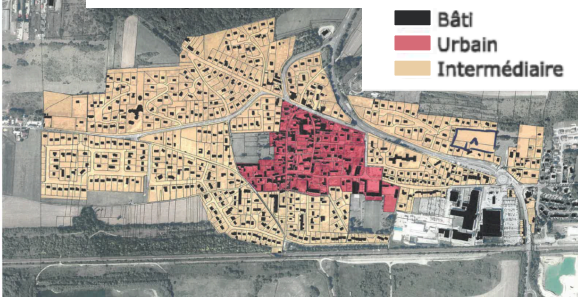
Comment en bénéficier ? Il vous suffit d'être habitant d'une des communes de l'Agglo Seine-Eure.

Vous pouvez faire la demande directement en ligne ou par courrier, en joignant un justificatif de domicile, une facture nominative et un RIB.



Règles sur les clôtures soumises à Igoville

Clôture - Zonage Igoville



Vous souhaitez modifier votre clôture ou en édifier une nouvelle ?

QU'EST-CE QU'UNE CLÔTURE ?

On la définit comme « tout ouvrage dont la finalité consiste à fermer l'accès à tout ou partie d'une propriété. Elle peut être maçonnée ou végétalisée (avec ou sans grillage). Elle peut être édifiée sur les limites donnant sur les voies publiques ou privées, sur les emprises publiques, et sur les limites séparatives (entre chez deux voisins ou donnant sur un espace naturel ou agricole). »

La clôture est un élément architectural et paysager courant de notre environnement quotidien. Elle participe à la composition du paysage urbain, qui est un bien commun. Elle joue un rôle essentiel pour l'environnement (notamment sur la biodiversité, la gestion de l'eau et la création d'îlots de fraîcheur).

Vous devez tout d'abord **obtenir une autorisation d'urbanisme** en déposant une demande auprès de votre mairie.

Votre demande doit comprendre :

- ➔ le formulaire Cerfa n°13703*10 sur www.service-public.fr
- ➔ un plan de situation du projet
- ➔ une photo de l'état actuel
- ➔ le descriptif du projet

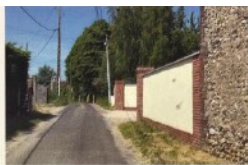


QU'EST-CE QUE LE SECTEUR « URBAIN » ?

Il se caractérise par une **structuration du bâti autour de l'espace public**, avec l'implantation d'**éléments maçonnés** (façades, murs) **sur rue**.

LES RECOMMANDATIONS

- ➔ Privilégier les **essences locales** (charmille, houx, aubépine, noisetier...) plus favorables à la biodiversité.
- ➔ Planter des **haies pluri spécifiques** (= différentes essences végétales dans la même haie).
- ➔ Favoriser des **essences diversifiées selon l'environnement** (en limite de rue, en limite séparative, sur un petit terrain, en limite d'espaces agricole ou naturel) : arbres, arbustes, haie libre, haie taillée, plantes grimpantes, haie sèche...
- ➔ Respecter les **proportions** lors de la création d'un mur bahut avec un dispositif à claire-voie (proportions 1/3 - 2/3 dans la hauteur et le maintien d'une largeur suffisante des ouvertures par rapport à la hauteur du mur afin d'assurer un équilibre dans la composition de la clôture).
- ➔ Pour les murs maçonnés, s'inspirer des **teintes des matériaux traditionnels** (teintes chaudes : ocre, beige, brique, brun...).
- ➔ Pour les murs maçonnés, jouer sur les matériaux, couleurs et fenêtres pour **créer du rythme et éviter les effets « masse »**.
- ➔ Privilégier les **matériaux bruts** qui se patinent avec le temps et sont plus authentiques (sauf pour les matériaux destinés à être enduits).



Mur plus classique (parpaings enduits avec sous-bassement et pilars en briques) qui s'inspire des teintes des matériaux traditionnels.



Haie de charmille taillée en limite d'espace public.



Respect des proportions en matière de hauteur et largeur des ouvertures.

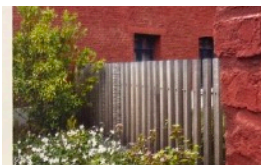


QU'EST-CE QUE LE SECTEUR « INTERMÉDIAIRE » ?

Il se caractérise par des espaces bâtis à **dominante résidentielle**, où le **végétal** et la **perception des jardins** sont prédominants. Dans ce secteur, une cohérence paysagère est recherchée.

LES RECOMMANDATIONS

- ➔ Privilégier les **essences locales** (charmille, houx, aubépine, noisetier...) plus favorables à la biodiversité.
- ➔ Planter des **haies pluri spécifiques** (= différentes essences végétales dans la même haie).
- ➔ Favoriser des **essences diversifiées selon l'environnement** (en limite de rue, en limite séparative, sur un petit terrain, en limite d'espaces agricole ou naturel) : arbres, arbustes, haie libre, haie taillée, plantes grimpantes, haie sèche...
- ➔ Respecter les **proportions** lors de la création d'un mur bahut avec un dispositif à claire-voie (proportions 1/3 - 2/3 dans la hauteur et le maintien d'une largeur suffisante des ouvertures par rapport à la hauteur du mur afin d'assurer un équilibre dans la composition de la clôture).
- ➔ Privilégier les **matériaux bruts** qui se patinent avec le temps et sont plus authentiques (sauf pour les matériaux destinés à être enduits).



Clôture en bois qui se patine avec le temps.



Haie de charmille taillée en limite d'espace public.



Respect des proportions en matière de hauteur et largeur des ouvertures.

2023



Aide chauffage
pour les séniors



Critères d'attribution :

- ➔ Sous condition de ressources,
- ➔ Avoir plus de 65 ans ou 65 ans révolus au 31 Décembre de l'année précédente,
(Né(e) en 1957 et avant)
- ➔ Résider à Igoville depuis plus d'un an,
- ➔ Une aide par foyer,

◆ Nom(s) & prénom(s) :

◆ Date de naissance : _____ / _____ / _____ (1957 et les années précédentes).




◆ Adresse : -----

◆ Téléphone (1*) : -----

◆ Mail (2*) : _____ @ _____

Signature  :

Joindre à votre demande :

-  **1** - Votre RIB ;
-  **2** - Votre Avis d'imposition 2023 pour les revenus 2022 ;
-  **3** - Un justificatif de domicile ;



**Demande à déposer avec les justificatifs à la Mairie
au plus tard le 31 Décembre 2023**

(2*) J'accepte que la Mairie utilise mon mail pour de la communication
personnalisée : OUI NON

(1*) : Si nous avons besoin de précisions pour le traitement de la demande.

(2*) : Facultatif



**Vous avez la possibilité de remettre le formulaire papier complété et
signé avec les pièces demandées
aux membres du CCAS
Samedi 09 ou Mercredi 13 Décembre 2023 (de 10h à 12h) en Mairie.**

◆ Numéros de téléphone utiles

● Santé - Soins à Igoville

● Cabinet Médecins

Cabinet Médical des Docteurs
LANIC Jean-Marie
JOUVIN DAYOT Véronique

📍 45 rue de Lyons, 27460 IGOVILLE

☎️ 02 35 23 16 17

● Pharmacie Centrale

📍 47 rue Lyons, 27460 IGOVILLE

☎️ 02 35 23 22 29

● Cabinet d'Infirmiers

📍 45 rue Lyons, 27460 IGOVILLE

☎️ 02 35 23 22 08

● Pôle Santé Seine Eure

📍 4, Rue de Rouen, 27460 IGOVILLE

● Kinésithérapie >>> du Lundi au vendredi

☎️ 02.35.23.05.65

● Ergothérapie >>> le Mercredi et le Samedi

☎️ 06 32 23 75 40

● Podologie >>> Le Mardi

☎️ 06 75 73 91 67

● Le 114 Numéro d'urgence national



Uniquement accessible par SMS ou Fax, pour les personnes avec des difficultés à entendre ou à parler.



Santé, famille, retraite, droit, logement, impôt, recherche d'emploi, accompagnement au numérique : les agents France services vous accueillent et vous accompagnent pour toutes vos démarches administratives du quotidien au sein d'un guichet unique.

☎️ 02 32 98 90 90 ✉️ letremplin@pontdelarche.fr

France Services : 52 rue du Général de Gaulle à Pont de l'Arche

● Clinique Vétérinaire Mon Vêto

📍 46 rue de Lyons, 27460 IGOVILLE

☎️ 02 35 64 96 20

● Besoin d'un médecin

Quand les cabinets médicaux sont fermés ?

Appelez le : ☎️ 116 117

et uniquement le ☎️ 15 en cas d'urgence vitale



EN SEMAINE APRÈS 20H

LE WEEK-END : le samedi à partir de 12h

UN JOUR FÉRIÉ

VOTRE NOUVEAU NUMÉRO DE MÉDECIN GÉNÉRALISTE DE GARDE

116-117
NUMÉRO GRATUIT JOIGNABLE EN NORMANDIE

● Pharmacie de garde 24h/24h ouverte proche de vous



Pharmacies de garde
3237

☎️ 32 37

OU

🌐 <http://www.3237.fr>

- Pompiers, incendie et secours : ☎️ 18
- Gendarmerie : ☎️ 17
- SAMU Urgences médicales : ☎️ 15
- Centre anti-poison : ☎️ 02 41 48 21 21



France services

Besoin d'aide pour vos démarches administratives et numériques du quotidien ?



PROCHE DE VOUS, PROCHE DE CHEZ VOUS

Les agents France services vous accueillent et vous accompagnent pour toutes vos démarches du quotidien.

Mairie d'Igovieille :

16 rue de LYONS

27460 IGOVILLE

Tél : **02.35.23.01.94**

Fax : 02.35.02.11.66

Courriel : 

mairie@commune-igovieille.com



Panneau Pocket

Suivez l'actualité et les alertes de la commune avec l'application PanneauPocket



Pour télécharger l'application

Disponible sur
App Store

DISPONIBLE SUR
Google Play

EXPLORE IT ON
AppGallery



www.commune-igovieille.com

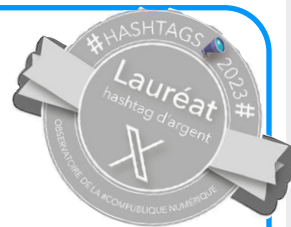
Suivez-nous sur les Réseaux sociaux



www.facebook.com/Igovieille27/



<https://twitter.com/IgovieilleCommune>



Permanences des élus

- **Mme BREEMEERSCH Nathalie**
Le Maire > le lundi ou le mercredi sur rendez-vous
- **M. MACÉ Emmanuel**
1er Adjoint > sur rendez-vous

- **Mme DELBÉ Sandrine**
2ème Adjointe > sur rendez-vous
- **M. JAHIER Gwenaël**
3ème Adjoint > Le Samedi matin sur RDV
- **Mme LE MAIRE Brigitte**
4ème Adjointe > sur rendez vous
- **M. PHILIPPE Pascal**
5ème Adjoint > Le Samedi matin sur RDV

Secrétariat de Mairie

• Sylvie CAUDEVILLE



• Edwige CHAPELLE



Horaires d'ouverture


Parc des Loisirs

Du 1 avril au 30 septembre
8H00 -21H00


Du 1 octobre au 31 mars
8H00 -20H00


Mairie


 **LUNDI**
9H00 à 11H00 - 14H00 à 17H00

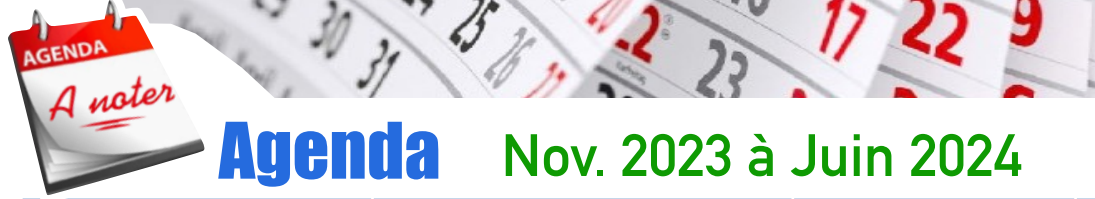
 **MARDI**
— - 14H00 à 17H00

 **MERCREDI**
9H00 à 11H00 et 14H00 à 17H00

 **JEUDI**
9H00 à 11H00 et 14H00 à 17H00

 **VENDREDI**
— - 14H00 à 17H00

 **SAMEDI**
9H00 à 11H00



Agenda Nov. 2023 à Juin 2024

QUAND	INFORMATIONS	PRECISIONS	A QUEL ENDROIT
SAMEDI 11 NOVEMBRE 2023	CÉRÉMONIE COMMÉMORANT LA FIN DE LA GUERRE 14-18	9H20	PARKING DE LA MAIRIE
MERCREDI 22 NOVEMBRE 2023	ATELIER D'ACCOMPAGNEMENT AU NUMÉRIQUE	S'INSCRIRE AUPRÈS DE LA MÉDIATHÈQUE	MÉDIATHÈQUE DU 10H À 12H
SAMEDI 25 NOVEMBRE ET DIMANCHE 26 NOVEMBRE 2023	LOTO À 19H ET 12H30	PAR L'ASCI	SALLE DU FORT DE LIMAIE
JEUDI 30 NOVEMBRE 2023	INSCRIPTION POUR LE FILM DE NOËL	ÉCHÉANCE	PAR MAIL
JEUDI 30 NOVEMBRE 2023	INSCRIPTION POUR LE SPECTACLE DE NOËL	ECHÉANCE	INSCRIPTION EN LIGNE
VENDREDI 1 ^{ER} DÉCEMBRE 2023	VENTE DE LIVRES À 1€ POUR TOUS LES ENFANTS DE LA COMMUNE SCOLARISÉS OU PAS DE 2 À 12 ANS	PAR LES P'TIS LOUPS	DANS LE HALL DE LA MAIRIE À PARTIR DE 16H00
VENDREDI 1 DÉCEMBRE 2023	SPECTACLE DE NOËL MARVEL PRÉSENCE DU PÈRE NOËL	INSCRIPTION EN LIGNE AVANT LE 30.11.2022	SALLE DU FORT À 20H00
MERCREDI 6 DÉCEMBRE 2023	ATELIER D'ACCOMPAGNEMENT AU NUMÉRIQUE	S'INSCRIRE AUPRÈS DE LA MÉDIATHÈQUE	MÉDIATHÈQUE DU 10H À 12H
MERCREDI 6 DÉCEMBRE 2023	FILM DE NOËL POUR LES 10 15 ANS SUIVI D'UNE SOIRÉE PIZZA	À 18H00	MÉDIATHÈQUE
SAMEDI 9 DÉCEMBRE 2023	ATELIER, CRÊPES, RENCONTRE AVEC LE PÈRE NOËL	FLEURISTE « LA SERRE »	14 A RUE DE LYONS À IGUVILLE
SAMEDI 9 DÉCEMBRE 2023	REMISE DES COLIS DES SÉNIORS	DE 10H00 À 12H00	À LA MAIRIE
SAMEDI 9 DÉCEMBRE 2023	MESSE	À 18H00	ÉGLISE ST PIERRE
LUNDI 18 ET MARDI 19 DÉCEMBRE 2023	VENTE DES OBJETS CONFECTIONNÉS PAR LES RÉSIDENTS DES TOURELLES	AU PROFIT DES RÉSIDENTS DES TOURELLES	HALL DE SUPER U DE 9H00 À 19H00
MERCREDI 13 DÉCEMBRE 2023	REMISE DES COLIS DES SÉNIORS	DE 10H00 À 12H00	À LA MAIRIE
MERCREDI 13 DÉCEMBRE 2023	RÉUNION PRO CONFORT	GRATUIT SUR INSCRIPTION AUPRÈS DU CIAV	
SAMEDI 16 DÉCEMBRE 2023	POUR LES SÉNIORS QUI NE PEUVENT SE DÉPLACER	DE 9H00 À 13H00	REMISE À DOMICILE DES COLIS
MERCREDI 20 DÉCEMBRE 2023	ATELIER D'ACCOMPAGNEMENT AU NUMÉRIQUE	S'INSCRIRE AUPRÈS DE LA MÉDIATHÈQUE	MÉDIATHÈQUE DU 10H À 12H
DIMANCHE 31 DÉCEMBRE 2023	AIDES CHAUFFAGE & COLLÈGE	ACTION SOCIALE	ECHÉANCE POUR CCAS
DU MERCREDI 03 JANVIER AU VENDREDI 12 JANVIER 2024	RAMASSAGE DES SAPINS À L'ISSUE DES FÊTES DE FIN D'ANNÉE.		4 POINTS DE COLLECTE
SAMEDI 6 JANVIER 2024	MESSE	À 18H00	ÉGLISE ST PIERRE
VENDREDI 12 JANVIER 2024	LA CÉRÉMONIE DES VOEUX DU MAIRE	À 19H00	SALLE DU FORT DE LIMAIE
DIMANCHE 21 JANVIER 2024	CHALLENGE INTER CROSS	ASCI	SALLE DU FORT DE LIMAIE
MARDI 30 JANVIER 2024	ASSEMBLÉE GÉNÉRALE	DU CIAV À 14H00	ESPACE DES ASSOCIATIONS CLAUDE BOURGEOUX
DIMANCHE 4 FÉVRIER 2024	9ÈME SALON DU LIVRE	DE 10H00 À 12H30 ET DE 14H30 À 18H00	SALLE DU FORT DE LIMAIE
SAMEDI 2 MARS 2024	CARNAVAL DES ENFANTS	INSCRIPTION EN LIGNE AVANT LE 15.02.23	RESTAURANT SCOLAIRE
DIMANCHE 3 MARS 2024	FÊTE DES GRANDS-MÈRES		BONNE FÊTE
SAMEDI 16 MARS 2024	LOTO	PAR CIAV	SALLE DU FORT DE LIMAIE
DIMANCHE 31 MARS 2024	CHASSE AUX OEUFs	INSCRIPTION EN LIGNE AVANT LE 15.03.2024	PARC DES LOISIRS
MERCREDI 14 FÉVRIER 2024	SAINT VALENTIN		BONNE FÊTE
MERCREDI 8 MAI 2024	COMMÉMORATION DU 8 MAI		
DIMANCHE 26 MAI 2024	FÊTE DES MÈRES		BONNE FÊTE
DIMANCHE 9 JUIN 2024	ELECTIONS EUROPÉENNES		ALLONS VOTER !
DIMANCHE 16 JUIN 2024	FÊTE DES PÈRES		BONNE FÊTE